



PROGRAMME EMPRES
***(Système de prévention et de réponse rapide
contre les ravageurs et maladies
transfrontières des animaux et des plantes)***

EN RÉGION OCCIDENTALE

**RAPPORT DE LA TROISIÈME RÉUNION DES
CHARGÉS DE LIAISON**

Dakar, Sénégal
07 - 11 février 2005

Troisième Réunion des Chargés de liaison EMPRES/RO

Dakar, Sénégal, 07-11 février 2005

PHOTO



Tables des matières

Liste des acronymes	4
Préambule	6
1. Ouverture de la Réunion	7
2. Présentation du bilan des activités de la coordination EMPRES durant 2004	8
2.1. Introduction	8
2.2. Principales actions entreprises depuis décembre 2003.....	8
2.2.1. Au niveau de la Région	8
2.2.2. Au niveau des pays.....	10
2.3. Recherche des financements du programme EMPRES/RO.....	12
3. Présentation des exposés par pays membres du Programme EMPRES/RO.....	15
3.1. Libye	15
3.2. Mali	16
3.3. Maroc.....	17
3.4. Niger	18
3.5. Mauritanie	19
3.6. Sénégal.....	20
3.7. Tchad.....	22
3.8. Tunisie	23
4. Acquisitions réalisées par la FAO et sur le plan bilatéral au profit des pays de la Région Occidentale (fin 2003-début 2005).....	23
4.1. Introduction	23
4.2. Sur le plan multilatéral.....	24
4.3. Sur le plan bilatéral	25
4.4. Ressources disponibles pour EMPRES RO	25
5. Leçons tirées de l'invasion et pouvant mieux orienter la mise en place de la stratégie de lutte préventive.....	26
5.1. Introduction	26
5.2. Sur le plan scientifique	26
5.3. Sur le plan de l'information	26
5.4. Sur le plan technique et logistique.....	27
5.5. Sur le plan environnemental.....	27
5.6. Sur le plan administratif et financier.....	28
5.7. Autres leçons, observations et recommandations	28
5.8. Bilan sur la transmission des informations acridiennes en 2004.....	29
5.9. Point sur le suivi environnemental et sanitaire.....	30

Tables des matières (suite)

6. Mise à jour du Programme EMPRES Région Occidentale pour le moyen terme et élaboration du Plan de travail pour l'année 2005.....	31
7. Recommandations.....	44
8. Date et lieu de la prochaine Réunion.....	44
9. Adoption du rapport	44
10. Clôture	44

ANNEXES

Annexe I Programme de la 3 ^{ème} Réunion des Chargés de liaison EMPRES/RO.....	46
Annexe II Synthèse des inventaires réalisée et mise a jour par la CR.....	48
Annexe III Etat d'avancement des activités du Programme EMPRES/RO en janvier 2005	55
Annexe IV Etat des contributions au Programme EMPRES RO (fin janvier 2005)	71
Annexe V Liste des participants.....	74

Liste des acronymes

AGP	Division de la production végétale et de la protection des plantes (FAO)
AGPP	Service de la protection des plantes (FAO)
AELGA	<i>African Emergency Locust and Grasshopper Assistance</i> (USA)
AELP	<i>Africa Emergency Locust Project</i> (BM)
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BM	Banque Mondiale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (France)
CLAA	Centre de lutte anti-acridienne (Nouakchott, Mauritanie)
CLCPANO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Afrique du Nord-Ouest
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Région Occidentale
CNA	Centre national antiacridien (Agadez, Niger)
CNES	Centre National d'Etudes Spatial (Toulouse, France)
CNLAA	Centre national de lutte anti-acridienne (Agadir, Maroc)
CP	Criquet pèlerin
CRC	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Région Centrale
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES
DGPS	<i>Differential Global Positioning System</i> / Système de positionnement global différentiel
DLCC	Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DLCCTG	Groupe technique du DLCC
DPV	Direction de la protection des végétaux
ECLO	<i>Emergency Centre for Locust Operations</i> Centre d'urgence pour les opérations antiacridiennes
EIE	Etude d'Impact Environnemental
ELO	<i>EMPRES Liaison Officer</i> / Chargé de liaison EMPRES
eLocust	Système de collecte et de transmission électronique des données
EMI	Equipes Maghrébines d'Intervention contre le Criquet pèlerin
EMPRES	Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EMPRES/RC	Programme EMPRES en Région Centrale
EMPRES/RO	Programme EMPRES en Région Occidentale
E/R	Emetteur/Récepteur
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> (Rome, Italy) / Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial (Paris, France)
FIDA	Fonds international pour le développement agricole (Rome, Italie)
FSP	Fonds de solidarité prioritaire

Liste des acronymes (suite)

GTZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> (Coopération technique allemande)
ICIPE	<i>International Centre for Insect Physiology and Ecology</i> (Nairobi, Kenya)
IDA	<i>International Development Association</i> (BM)
IGR	<i>Insect Growth Regulator</i> / Dérégulateur de croissance
IITA	<i>International Institute of Tropical Agriculture</i> (Ibadan, Nigéria)
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
INPV	Institut national de la Protection des végétaux (El Harrach, Algérie)
LAA	Lutte antiacridienne
LOCUSTOX	Projet d'étude de l'impact environnemental de la lutte antiacridienne (Dakar, Sénégal)
LUBILOSA	Projet de Lutte Biologique contre les Locustes et SAutériaux (Cotonou, Bénin)
NPO	<i>National Professional Officer</i> / Fonctionnaire recruté sur le plan national
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire (Sénégal)
OSS	Observatoire du Sahara et du Sahel (Tunis, Tunisie)
PAN	Phényl-acéto-nitrile
PC	<i>Personal Computer</i> / Ordinateur
PCT	Programme de coopération technique de la FAO
P/M	Personne-mois
POS	Procédures d'opération standards
PPO	Planification des Projets par Objectifs
PR	Programme régulier de la FAO
PRG	<i>Pesticides Referee Group</i> (FAO) / Groupe consultatif de la FAO sur les pesticides
PRIFAS	Unité d'acridologie opérationnelle du Programme protection des cultures, Cirad-amis (Montpellier, France)
PR	Programme régulier de la FAO
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RC	Région Centrale
RO	Région Occidentale
SG	<i>Schistocerca gregaria</i>
SPA	Schéma de Planification des Activités
TF	<i>Trust Fund</i> / Fonds fiduciaire
UBV	Ultra-Bas Volume
UE	Union européenne
UNLAA	Unité nationale de lutte antiacridienne
UNLCP	Unité nationale de lutte contre le Criquet pèlerin (Bamako, Mali)
USAID	<i>United States Agency for International Development</i>

PRÉAMBULE

Dans le cadre du Programme EMPRES de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région Occidentale et suite à la 2^{ème} Réunion des Chargés de Liaison (ELO) de ce Programme, tenue à Agadir (Maroc) du 15 au 19 décembre 2003, la 3^{ème} Réunion des Chargés de Liaison (ELO) s'est tenue comme prévu à Dakar (Sénégal) du 07 au 11 février 2005. Le programme de la Réunion est en Annexe I.

Ont participé à cette Réunion :

- Les Chargés de Liaison des pays membres suivant : Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie. Le Chargé de liaison de l'Algérie n'a pu participer à cette réunion.
- Le Responsable du Groupe Acridiens et Autres Migrateurs nuisibles (FAO/AGPP) ;
- Le Secrétaire Exécutif de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Région Occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du programme EMPRES dans la même région ;
- Le Chargé de liaison de la FAO au Japon ;
- Des fonctionnaires du Siège de la FAO et des consultants FAO ;
- Le Secrétaire de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Centrale ;
- Le Coordonnateur du Programme EMPRES en Région Centrale ;
- Le Fonctionnaire national du Programme EMPRES RO en Mauritanie ;
- Des Représentants de l'OFDA/USAID ;
- Le Représentant de l'Union européenne ;
- Le Représentant et un expert acridologue de la France ;
- Le Représentant de la Banque Mondiale.

La liste complète des participants figure en Annexe V.

1. Ouverture de la Réunion

La cérémonie d'ouverture de la troisième Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale (Composante Criquet pèlerin) a été présidée par Monsieur le Directeur du Cabinet du Ministre d'Etat à l'Agriculture. Cette Elle s'est déroulée en présence de représentants de la FAO, des Chargés de liaison de huit pays de la Région Occidentale et de plusieurs invités.

Dans son intervention, Monsieur Clive Elliott, Responsable du Groupe Acridiens du siège de la FAO, a souhaité, au nom de la FAO, la bienvenue aux participants et souligné l'importance de cette réunion, survenue à un moment où de nombreuses contributions au Programme EMPRES/RO sont en train de se concrétiser. Dans le cadre de la recrudescence/invasion actuelle, il a fait remarquer que les réalisations majeures des quinze derniers mois nécessitaient de réfléchir sur les leçons apprises. Ce processus, commencé lors de la réunion extraordinaire du DLCC en novembre 2004, s'est poursuivi au Mali (qui a tenu un atelier en décembre 2004) et devrait porter ses fruits pendant le premier semestre 2005 à l'occasion de différentes réunions de réflexion sur les leçons apprises et l'élaboration de plans d'action. Ces efforts combinés à des sessions de formation contribueront à la bonne préparation de la campagne estivale 2005 dans les pays sahéliens. Il a enfin souhaité une bonne réunion à tous les participants et les a remerciés pour leur attention.

Monsieur Thami Ben Halima, Secrétaire Exécutif de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Région Occidentale (CLCPRO), et Coordonnateur du programme EMPRES dans la même région, a remercié pour sa part le Gouvernement du Sénégal pour avoir bien voulu accueillir la présente réunion qui s'inscrit dans un contexte d'urgence. Il a affirmé que tous les partenaires ont admis le rôle indispensable de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin et la nécessité d'exécuter au plus vite cette stratégie dans le cadre d'EMPRES. Après avoir évoqué rapidement les objectifs de la réunion, il a salué les efforts louables déployés par les pays affectés depuis plusieurs mois et indiqué que le point sera fait au cours de la réunion sur les leçons tirées de l'actuelle recrudescence/invasion. Il a rappelé que la FAO considère que, sur le long terme, la composante Criquet pèlerin d'EMPRES vise le renforcement des capacités nationales pour assurer de manière permanente les trois objectifs majeurs du Programme en Région Occidentale (à savoir, l'alerte précoce, la réaction rapide et la recherche opérationnelle) et qu'une fois le Programme terminé, la CLCPRO sera gage de la durabilité de ses acquis. Il a souligné que faute de financement suffisant, seules quelques activités avaient pu être réalisées depuis l'élaboration du plan de travail de la phase I du Programme. Il considère que la situation d'urgence actuelle doit inciter tous les acteurs de la lutte antiacridienne à réaliser dans les plus brefs délais la mise en œuvre d'EMPRES en Région Occidentale et a invité tous les partenaires à s'y associer pleinement. Il a terminé en souhaitant plein succès aux travaux de la réunion et en remerciant à nouveau le Sénégal pour son importante contribution aux opérations de lutte et à l'organisation de la réunion.

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat à l'Agriculture du Sénégal s'est dit honoré d'accueillir la troisième réunion des Chargés de liaison et a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a insisté sur le contexte particulier de cette réunion, marqué par une recrudescence/invasion du Criquet pèlerin sévissant dans la région depuis fin 2003. Le caractère exceptionnel de celle-ci résulte de son ampleur, de son évolution rapide et du fait qu'elle ait commencé en Région Occidentale et non en Région Centrale. Vu les dépenses qu'implique la lutte curative, il a affirmé que la lutte préventive est sans conteste la voie à suivre et qu'il appartient à tous les acteurs de la lutte antiacridienne de mettre en œuvre rapidement cette stratégie (en commençant par briser le cycle de l'actuelle invasion). Il a également souligné l'importance de promouvoir les méthodes de lutte alternatives. Après avoir annoncé que le Sénégal ne ménagera aucun effort pour aboutir à ces objectifs, il a remercié la FAO et les pays membres qui ont appuyé son pays (notamment le Maroc, l'Algérie et la Libye), puis déclaré ouverte la réunion.

Dakar, 07-11 février 2005

Le programme de la réunion a ensuite été présenté par le Coordonnateur EMPRES/RO et validé en plénière.

2. Présentation du bilan des activités de la coordination EMPRES durant 2004

Le Coordonnateur EMPRES/RO a rappelé brièvement la genèse du Programme EMPRES/RO. Créé en 1994 et initié en 1995 en Région Centrale (pays du pourtour de la mer Rouge, foyer d'origine des invasions du Criquet Pèlerin), il a été étendu à la Région Occidentale en 1997. Suite à une première mission d'évaluation en 1998, un plan d'action détaillé a été élaboré et validé par les pays en 2001. Malgré la sollicitation précoce des bailleurs de fonds, les financements ont tardé, ce qui a entravé considérablement la mise en œuvre du programme. Toutefois, certaines activités ont pu être réalisées (avec des fonds FAO et USAID) et deux réunions des Chargés de liaison ont déjà eu lieu.

2.1. Introduction

La recrudescence puis l'invasion du Criquet pèlerin dans la Région Occidentale qui ont particulièrement marqué le deuxième semestre 2003 et l'année 2004, ont confirmé la complémentarité entre les pays de l'Afrique de l'ouest et du nord-ouest et prouvé que cette région peut fonctionner indépendamment de la Région Centrale.

De ce fait, le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES/RO a consacré la majorité de son temps à la gestion de la situation acridienne qui a prévalu dans la région pendant la période considérée. Malgré cela, certaines activités du Programme EMPRES/RO ont pu être réalisées conformément au Schéma de Planification (élaboré à Nouakchott en 2001 pour la phase I de quatre ans) et le plan d'opération réajusté pour l'année 2004 lors de la 2^{ème} Réunion des Chargés de liaison tenue en décembre 2003 à Agadir au Maroc. Leur réalisation a été faite sur la base de concertations régulières menées avec les pays concernés, le siège de la FAO (AGP), le Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique du Nord à Tunis (SNEA) et le Fonctionnaire National du Programme EMPRES en Mauritanie (NPO).

2.2. Principales actions entreprises depuis décembre 2003

2.2.1. Au niveau de la Région

- Discussion, lors de la 1^{ère} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO tenue à Niamey (Niger) en juin 2004, des modalités d'harmonisation des activités du programme EMPRES/RO et de celles de la CLCPRO. Cette réunion a recommandé à la FAO d'étudier la possibilité de renforcer le Secrétariat en personnel technique et d'examiner l'éventualité de tenir simultanément les réunions du Comité exécutif et celles des Chargés de liaison EMPRES/RO ;
- Contacts multiples avec les bailleurs de fonds potentiels du programme EMPRES en Région Occidentale, notamment la BAD, la Libye, l'USAID, la France, l'UE, la BID, la BM, les Pays-Bas, etc. et participation à plusieurs réunions des donateurs au cours desquelles des présentations ont été faites sur la stratégie de lutte préventive en RO, ses objectifs, ses besoins et les contraintes qui ont entravé sa mise en œuvre avant l'avènement de la recrudescence/invasion actuelle (référence à la réunion de Paris fin octobre 2004) ;
- Actions préliminaires à la mise en vigueur du don de la BAD : signature du Protocole d'accord de don par les quatre pays bénéficiaires (mars 2004), obtention de la lettre d'engagement de la Libye confirmant sa contribution au projet régional (juin 2004), élaboration des termes de mandat du Comité de pilotage et de l'Accord confiant la gestion

Dakar, 07-11 février 2005

du projet à la FAO et devant être signé par les quatre pays bénéficiaires (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) et la FAO ;

- Discussion avec la BAD, début septembre 2004 à Tunis, du document de l'Accord et des termes de référence du Comité de pilotage; à signaler la grande contribution du siège de la FAO et de SNEA respectivement dans l'élaboration de ces documents et leur discussion avec la BAD en vue de leur approbation ;
- Transmission par le siège de la FAO le 23/11/2004 de ces documents aux quatre pays concernés pour commentaires éventuels. Le Mali, le Niger et le Tchad les ont déjà approuvés alors que la Mauritanie n'a pas encore fait connaître son point de vue ;
- Installation et formation à l'utilisation du logiciel RAMSES au Mali, en Algérie, au Maroc, au Sénégal et au niveau de la Coordination régionale (Alger) en 2004 ainsi qu'en Tunisie début 2005. Il est prévu d'en doter la Libye et le Tchad (les seuls pays de la CLCPRO qui n'en disposent pas encore) en 2005 ;
- Utilisation de la fiche de prospection/lutte par une bonne partie des équipes de la Région Occidentale au cours de la campagne 2003-2004 et 2004-2005. Cependant le manque de GPS d'une part, et l'incorporation de plusieurs équipes supplémentaires (insuffisamment expérimentées) au cours de la crise actuelle d'autre part, n'ont pas permis la récolte de données précises dans l'ensemble des régions infestées. De ce fait les données RAMSES sont insuffisantes pour avoir une analyse exhaustive de l'activité acridienne sur l'ensemble des zones infestées;
- Suivi de l'évolution de la situation acridienne dans la Région Occidentale à travers les missions du Secrétaire exécutif de la CLCPRO/Coordinateur du programme et du NPO dans la plupart des pays membres de la CLCPRO et en Guinée (Conakry) ;
- Participation du Coordonnateur EMPRES/RO et du NPO à l'Atelier du Groupe Technique du DLCC sur les Plans d'action prévisionnels de lutte contre le Criquet pèlerin, organisé à Nouakchott du 02 au 07 mai 2004 ;
- Suivi des acquisitions de matériels non consommables dans le cadre de l'urgence actuelle (véhicules, matériels de prospection, de traitement, de protection et de campement) en vue de leur harmonisation et de leur utilisation ultérieure (après la crise) pour renforcer les Unités nationales de lutte antiacridienne et leur dispositif de lutte préventive ;
- Contribution à l'élaboration du plan de formation qui sera réalisé par la FAO dans la Région Occidentale au cours du 1^{er} semestre 2005 et qui comprendra deux formations régionales pour la formation de formateurs qui seront, à leur tour, chargés d'assurer, avec l'appui de consultants régionaux/internationaux, des formations nationales au profit d'environ 600¹ techniciens et agents de la lutte antiacridienne et de la protection des végétaux.

Par ailleurs, le Coordonnateur EMPRES/RO a discuté longuement le Programmes EMPRES (ses objectifs et ses contraintes) avec les Ministres en charge de la lutte antiacridienne dans les pays de la CLCPRO lors des Réunions d'Alger (27/07/2004), de Dakar (31/08/2004 et 11-13/01/2005) et de Tunis (06/11/2004). Il les a sensibilisés davantage sur la nécessité de mettre en place la stratégie de lutte préventive dans la Région Occidentale et sur l'intérêt qu'ils auront à s'y associer pleinement et à renforcer leur structure nationale de lutte contre le Criquet pèlerin afin d'assurer la durabilité de cette stratégie.

¹ Une partie de ces 600 techniciens et agents appartient au Burkina Faso, au Cap Vert, à la Gambie, à la Guinée et à la Guinée Bissau.

2.2.2. Au niveau des pays

Il faut tout d'abord souligner le rôle très important que les Chargés de liaison ont joué dans le cadre de la crise actuelle. Les formations qu'ils ont réalisées les deux années précédentes, soit à leur initiative et sur les budgets propres de leur pays, soit dans le cadre d'EMPRES avec l'appui de la Coordination régionale et du Groupe Acridiens et les financements de la FAO et de la CLCPRO, ont permis à leur pays de disposer d'un nombre non négligeable de prospecteurs et d'agents d'intervention expérimentés qui étaient rapidement engagés dans les opérations dès le début de la recrudescence.

Par ailleurs, la mise en œuvre des plans annuels de prospection dans les pays de la ligne de front (Mauritanie, Mali, Niger et Tchad), avec l'appui financier de la FAO et de la CLCPRO et l'utilisation du matériel acquis préalablement dans le cadre d'EMPRES, a permis d'avoir des informations utiles sur l'évolution de la situation acridienne et d'assurer, bien que insuffisamment eu égard aux moyens disponibles au niveau national, les premières interventions contre les populations *transiens* au début de la recrudescence.

Mauritanie

La Mauritanie bénéficie d'un appui constant du NPO basé dans ce pays. En plus de sa contribution dans la planification et l'exécution des plans d'action 2003-2004 et 2004-2005 et le suivi de la situation acridienne sur le terrain, le NPO a contribué à la formation nationale de 11 ingénieurs nouvellement affectés au CLAA, notamment pour les aspects liés à l'utilisation de la fiche standard pour la RO et la gestion de l'information acridienne. Il a également assuré le suivi quotidien des stocks de pesticides et des aéronefs mobilisés pendant la campagne de lutte et apporté l'appui qu'il faut à la Représentation de la FAO dans la gestion des fonds (très importants) alloués par ou à travers la FAO à la Mauritanie.

Par ailleurs, le Coordonnateur EMPRES/RO et le NPO ont souvent discuté avec les Autorités mauritaniennes de l'état d'avancement de la modification en cours du statut du Centre de Lutte Antiacridienne visant à l'élever au rang d'Etablissement Public Autonome (adoption par le Conseil des Ministres et le Parlement dans les jours qui viennent). Cette action, entreprise par le Gouvernement, confirme l'intérêt grandissant que la Mauritanie accorde à la mise en œuvre du programme EMPRES et à la durabilité de la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin.

Sénégal

Dans le cadre de l'harmonisation des méthodes de collecte et de transmission des données de terrain, et conformément aux recommandations de la 2^{ème} Réunion des Chargés de liaison, un cours de formation aux techniques de prospection, utilisation de la fiche prospection/traitement et gestion de l'information acridienne a été dispensé en mai 2004 par le NPO au profit de 12 techniciens chargés de la lutte antiacridienne au Sénégal. Dans le même objectif, le programme RAMSES a été installé en décembre 2004 par le DLIS qui a également assuré la formation de certains agents de la DPV afin d'utiliser convenablement ce programme.

Mali

Des missions de sensibilisation des Autorités nationales et d'appui technique à l'Unité nationale de lutte contre le Criquet pèlerin (UNLCP), créée en 2002, ont été effectuées par le NPO en août 2004. De son côté, le Coordonnateur EMPRES/RO a saisi l'occasion de sa visite au Mali en octobre 2004 pour soulever avec le Ministre de l'Agriculture la place qu'occuperait l'UNLCP au sein de l'Office National de la Protection des Végétaux, nouvellement créé. L'idée retenue à la suite de ces discussions et des démarches entreprises par le Consultant FAO est la création d'un Centre National de Lutte Antiacridienne autonome sur le plan administratif et financier. Le Chargé de liaison et Coordonnateur de l'UNLCP assure le suivi de la création de ce centre.

Niger

En attendant le financement d'EMPRES/RO, la FAO a accordé au Niger un projet de coopération technique (PCT) pour renforcer les capacités nationales. Ce projet a commencé en mars 2004 par l'achat d'équipements et l'organisation en juin de la 1^{ère} session de formation supervisée par le NPO. Une seconde session organisée par des cadres nationaux a eu lieu pendant la campagne estivale de reproduction du Criquet pèlerin. Une dernière session de consolidation et d'évaluation des agents de terrain sera réalisée pendant la reproduction printanière 2005 sous l'encadrement de deux fonctionnaires du siège et du NPO.

Tchad

Le NPO a entrepris une mission d'une semaine à N'Djamena au Tchad en juillet 2004, ce qui a permis de sensibiliser le Gouvernement sur la nécessité de rendre le Centre National de Lutte Antiacridienne, créé en 2003, une structure fonctionnelle et autonome. Il a également organisé une formation nationale au profit de 12 techniciens de la PV relative aux techniques de prospection et à l'utilisation de la fiche standard. Les démarches entreprises auprès des autorités pour affecter trois véhicules au CNLA ont permis de mobiliser 3 équipes de prospection et de lutte dans les zones de reproduction du Tchad.

La sensibilisation du nouveau Ministre de l'Agriculture du Tchad par le Coordonnateur EMPRES/RO, lors de la Réunion des Ministres de l'Agriculture de la CLCPRO organisée le 31/8/2004 à Dakar, a eu comme résultat le renforcement du CNLA et la nomination de son responsable qui devient en même temps le nouveau Chargé de liaison.

Algérie, Libye, Maroc

Ces trois pays ont assuré des formations nationales au profit de nombreux techniciens et ont fortement renforcé leurs capacités nationales pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive. Bien que le Programme RAMSES n'a été installé que récemment en Algérie et au Maroc, ces deux pays ont largement développé l'utilisation de la fiche prospection/traitement par les équipes de terrain et commencé à envoyer, de façon plus ou moins régulière, les données RAMSES au DLIS et au Secrétariat de la CLCPRO.

Dans le but d'assurer une gestion durable de l'information, un cadre du Centre National de lutte Antiacridienne du Maroc suit depuis octobre 2004 et pour une période de 11 mois une formation au niveau du DLIS au siège de la FAO en vue de lui permettre de maîtriser l'exploitation de l'imagerie satellitaire, le stockage et le traitement des données par l'utilisation du programme RAMSES ainsi que l'élaboration des bulletins sur la situation acridienne.

Tunisie

Le PCT récemment octroyé par la FAO à ce pays, sur initiative du Coordonnateur EMPRES/RO, permettra d'assurer de nombreuses formations dans différents domaines de la lutte antiacridienne et la gestion des questions environnementales. Il servira également à renforcer les capacités nationales en matériels divers de prospection et de lutte.

La 1^{ère} formation a eu lieu du 30/11 au 03/12/2004 à Tozeur, dans le sud tunisien. Elle a regroupé 17 cadres et techniciens de différentes régions du pays. Les thèmes traités sont "les fonctions de base et l'utilisation du GPS" et "la pulvérisation aérienne". Par ailleurs, une première mission TCDC/CERES Locustox a été réalisée du 28/11 au 06/12/2004 dans l'objectif d'entamer l'élaboration et la mise en place d'un Plan opérationnel de contrôle de la qualité des opérations de lutte antiacridienne et préparer la formation de 6 équipes et une autre de coordination sur les effets des pesticides sur l'homme et l'environnement.

2.3. Recherche des financements du programme EMPRES/RO

Le siège de la FAO et la Coordination du programme EMPRES/RO ont réalisé plusieurs missions de sensibilisation auprès des bailleurs de fonds potentiels et ont continué de répondre aux demandes d'information. Les résultats sont comme suit :

► *Banque Africaine de Développement (BAD)*

La mise en œuvre du Don de 4,25 UC (environ 6 millions \$E-U) est prévue pour début 2005 dès que l'Accord FAO/Etats (confiant la gestion du projet à la FAO) et les termes de mandat du Comité de pilotage seront signés par les quatre pays bénéficiaires (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) et la FAO à Tunis.

► *France*

Le Coordonnateur EMPRES/RO et le fonctionnaire acridologue du Groupe Acridiens de la FAO ont assisté à une réunion des bailleurs de fonds organisée par le Ministère français des Affaires Etrangères pour le financement des activités du Programme EMPRES en vue de s'enquérir des dispositions à prendre pour concrétiser la mise en place effective du programme de lutte préventive EMPRES dans la Région Occidentale.

La partie française a montré sa détermination à vouloir aller rapidement de l'avant et a confirmé que sa contribution serait de 3 millions d'Euros à partir de 2005 (dont 1 million d'euros financés par le FFEM et 2 millions d'euros par le FSP). Des clarifications ont été apportées par le Représentant de la France pendant la réunion.

► *USAID*

En plus de sa contribution au programme depuis deux ans, l'USAID a promis, lors de la réunion des donateurs locaux tenue le 29/09/2004 à Dakar, et au cours de la session extraordinaire du DLCC, d'appuyer fortement la lutte préventive à moyen et long termes. Le montant de cette contribution n'est pas encore connu.

► *Union Européenne*

La visite du fonctionnaire acridologue du Groupe Acridiens de la FAO au siège de l'UE à Bruxelles a permis de sensibiliser davantage la CE qui a apporté une contribution consistante (23 millions d'Euros) pour faire face à la crise actuelle. L'un des objectifs spécifiques de ce projet en cours est de renforcer les capacités de la CLCPC/CR pour coordonner les mesures

préventives de lutte contre le Criquet pèlerin (activités du Programme EMPRES) et consolider la collaboration Sud-Sud entre les pays du Maghreb et du Sahel.

Pour ce faire, une assistance technique et administrative complémentaire est fournie à la CLCPRO à travers le financement d'au moins trois réunions régionales annuelles de coordination (6 au total sur la durée du projet – 300 000 €) et le recrutement de deux consultants régionaux pour assister la CLCPRO dans ses activités de coordination et ce pour des périodes de 3 à 6 mois, et une durée totale de 12 mois (97 000 €). Des précisions ont été fournies en marge de la réunion sur les possibilités de contribution de l'UE à la lutte préventive.

► **Italie**

Le projet de 1.3 millions de dollars EU est toujours en cours de discussion et cette contribution sera utilisée à la fois pour la Région Centrale et la Région Occidentale.

► **Banque Islamique de Développement (BID)**

Dans le cadre de l'urgence actuelle, le Coordonnateur EMPRES/RO a pu convaincre la BID pour une contribution supplémentaire de 1,5 millions \$E-U (en plus du million de dollars EU mis à la disposition de la FAO) qui servira à acquérir 39 véhicules Tout Terrain équipés de pulvérisateurs AU 8115. Ces véhicules seront répartis entre la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Sénégal et constitueront, après l'invasion, un appui considérable au Programme EMPRES, sachant que la plupart des donateurs ne sont pas tout à fait favorables à l'achat de véhicules.

► **Libye**

La Libye a fait parvenir au Secrétaire Exécutif de la CLCPRO et Coordonnateur EMPRES/RO un document d'engagement officiel pour une contribution à la phase I du programme par un montant de 400 000 \$E-U.

► **Japon, Pays Bas et Allemagne**

Dans le cadre de leur contribution à la situation d'urgence, le Japon, les Pays bas et l'Allemagne ont réservé une partie de cette enveloppe à la lutte préventive dans le cadre du programme EMPRES/Région Occidentale (voir détails en Annexe IV).

► **FIDA**

En plus de sa contribution à la situation d'urgence, le FIDA a réservé un montant d'1.5 millions de dollars EU pour appuyer les efforts de lutte préventive contre le Criquet pèlerin. Ce projet, couvrant également la Région Centrale, doit encore être approuvé par le Département des Finances du FIDA.

► **Banque Mondiale**

Dans le cadre du prêt bilatéral « *Africa Emergency Locust Project* » (AELP) octroyé par la BM fin 2004 (au profit de 7 Etats sahéliens dont les quatre pays de la ligne de front et le Sénégal), une composante est dédiée au renforcement des pays en matière d'alerte précoce et de réaction rapide, pour un montant de 6 077 000 \$EU². Suite à la réunion des bailleurs de fonds (tenue le 25/10/2004 à Paris), au cours de laquelle le Coordonnateur EMPRES/RO a invité la BM à réaliser ce projet dans le cadre du Programme EMPRES/RO, la BM a donné son accord de principe³ pour que les activités de prévention planifiées dans le cadre du projet AELP

² La ventilation budgétaire par pays figure dans le tableau en Annexe V.

³ Référence est faite aux discussions qui ont eu lieu lors de la réunion conjointe tenue à Rome (02/12/2004) entre la FAO et la BM, en marge de la session extraordinaire du DLCC.

Dakar, 07-11 février 2005

complètent le Programme EMPRES/RO. Toutefois, les modalités d'exécution de ce projet ne sont pas encore précisées, notamment le rôle de la CR EMPRES/RO dans la détermination des besoins par pays et dans l'orientation des activités de ce projet (afin d'éviter toute duplication avec les assistances multilatérales gérées par la FAO).

➤ **FAO**

La FAO contribue annuellement au programme pour un montant de 175 000 \$E-U.

➤ **CLCPRO**

Les pays membres de la CLCPRO ont décidé au cours de la 2^{ème} Session de la Commission à Alger en juin 2003 d'appuyer annuellement le programme par 50 000 \$E-U.

En conclusion, bien que le Secrétariat de la CLCPRO/Coordination régionale d'EMPRES/RO ait consacré la plupart de son temps à la gestion de la recrudescence/invasion en cours dans la région, des activités importantes visant le renforcement des capacités des pays et la sensibilisation des bailleurs de fonds pour le programme EMPRES ont été réalisées depuis septembre 2003.

La crise actuelle a montré encore une fois que la lutte préventive est la meilleure manière de gérer la problématique du Criquet pèlerin à moyen et long termes. Si aujourd'hui de nombreux donateurs sont convaincus de la nécessité de mettre en place cette stratégie, le problème qui risque de se poser est de voir certains bailleurs de fonds contribuer de façon bilatérale à la lutte préventive sans concertation avec la FAO et la CLCPRO, ce qui pourrait induire des duplications et un manque d'harmonisation dans la réalisation des activités. A cet égard, la réunion a permis une large concertation entre les différents partenaires qui ont convenu de valider un « tableau de bord » (la FAO étant responsable de sa préparation) pendant le premier trimestre 2005.

Des clarifications ont ensuite été apportées sur les contacts avec les bailleurs de fonds potentiellement intéressés à contribuer à la lutte préventive. Le Coordonnateur EMPRES/RO a fait savoir qu'une Représentante de l'ACDI (Agence canadienne pour le développement international) a été reçue en novembre 2004 à la CLCPRO puis a assisté à la session extraordinaire du DLCC (fin 2004).

Concernant le décaissement des fonds existants pour la lutte préventive, le Coordonnateur EMPRES/RO a rappelé que la dernière condition à remplir pour la contribution de la BAD était la signature de l'accord de don par les quatre pays de la ligne de front, ce qui devrait avoir lieu à Tunis fin février 2005. Pour la contribution de la France, les deux projets (FFEM & FSP) ont été approuvés début février 2005 ; les fonds devraient être disponibles vers fin mars 2005. La Banque mondiale a confirmé que les requêtes reçues des pays pour acheter du matériel seront examinées en concertation avec la CLCPRO (à des fins d'harmonisation).

Le Représentant de l'Union Européenne a souhaité avoir des précisions sur la manière dont les fonds affectés à la lutte curative allaient être progressivement utilisés pour assurer une transition vers la lutte préventive. Il a recommandé comme mécanisme approprié de créer un fonds d'urgence (alimenté par les reliquats des projets d'urgence en cours) parallèlement à la lutte préventive, proposition soutenue par le Coordonnateur EMPRES/RO. Le Responsable du Groupe Acridiens a indiqué que la FAO a déjà initié cette transition vers la lutte préventive en renforçant les capacités humaines des pays de la Région Occidentale (notamment par un ambitieux programme de formation qui débutera mi février 2005).

Face aux préoccupations de certains bailleurs de fonds sur la constitution de stocks de pesticides obsolètes, la FAO a rappelé son approche consistant à ne maintenir au niveau des pays affectés qu'un stock minimum de sécurité.

3. Exposés des pays membres du Programme EMPRES Région Occidentale

Chaque Chargé de liaison a présenté un rapport élaboré conformément au canevas établi préalablement par la CR ; les points suivants ont été ainsi traités :

- ❖ Résumé sur l'évolution de la situation acridienne entre août 2003 et janvier 2005;
- ❖ Mise à jour de l'inventaire des ressources humaines, matérielles et financières existantes et besoins supplémentaires pour la mise en œuvre des plans d'action en période de rémission;
- ❖ Dispositions prises par le Gouvernement pour la mise en œuvre du Projet BAD;
- ❖ Dispositions prévues dans le cadre du Projet Banque Mondiale;
- ❖ Unité chargée de la collecte et de la transmission de l'information acridienne (ressources humaines et matérielles qui la composent);
- ❖ Recherche/expérimentations en cours;
- ❖ Contraintes rencontrées dans l'exécution des différentes activités lors de la recrudescence/invasion en cours;
- ❖ Autres informations utiles ;
- ❖ Conclusions et recommandations.

Les rapports détaillés (comportant de nombreuses données chiffrées) étant disponibles sur CD rom, remis à chacun des participants, seuls les éléments les plus importants sont repris ci-dessous.

Les Chargés de liaison suivants sont intervenus : M. El-Gadgoud (Libye), F. Diakité (Mali), O. Diop (Sénégal), G. Yahaya (Niger), S. Ghaout (Maroc), M.A. Ould Babah (Mauritanie), GOIPAYE Akou Idriss (Tchad) et Hamdi Hafedh (Tunisie). A la suite de chaque présentation, des discussions ont permis de clarifier certains points dont les plus pertinents sont repris ci-dessous.

3.1. Libye

De novembre 2003 à fin juillet 2004, les opérations de lutte aérienne et terrestre ont permis de traiter une superficie de 165 573 ha (dont 163 873 ha du 1/04 au 20/07/2004). Le 28 septembre 2004, plusieurs essaims très denses et immatures sont arrivés du sud-ouest. Les conditions climatiques inhabituelles en octobre 2004 ont facilité le mouvement des essaims vers le nord et nord-ouest du pays ; certains ont même atteint le nord-est où aucune activité n'avait été signalée depuis plusieurs années. Des essaims immatures ont continué à s'infiltrer à partir des pays limitrophes, nécessitant le traitement (aérien et terrestre) de 65 514 ha du 29/09/2004 au 01/01/2005 (début de l'accalmie). Les opérations de surveillance/lutte ont été réalisées par un quadrillage du territoire en 6 régions ayant reçu chacune un stock de pesticides, véhicules, pulvérisateurs et équipement divers.

La Libye a également apporté un soutien bilatéral important au Mali, au Niger, au Sénégal, au Tchad et à la Guinée Bissau.

Dans le cadre de la préparation pour la reproduction printanière, des prospections intensives commenceront fin février et des sessions de formation nationales sont prévues (mars 2005) dans les régions du nord-ouest, du sud et du nord-est du pays.

Dakar, 07-11 février 2005

D'autre part, la Libye a transmis sa lettre d'engagement au soutien du programme EMPRES/RO (condition du projet financé par la BAD). Elle a aussi signalé le manque de ressources humaines et d'ordinateurs pour permettre une bonne gestion de l'information acridienne.

Parmi les principales recommandations, figurent l'installation de RAMSES et du système *eLocust* en Libye, l'évaluation de l'impact environnemental des opérations de lutte, l'amélioration de la gestion de l'information, la réalisation de missions de prospection conjointes entre pays de la Région Occidentale et l'appui technique aux pays membres ne possédant pas d'unité de recherche.

Le Responsable du Groupe Acridiens a remercié le Chargé de liaison pour sa présentation très intéressante qui confirme le rôle important de la Libye dans la région et souhaité que ce pays informe bien à l'avance la FAO de tout soutien bilatéral en matière de lutte contre le Criquet pèlerin (pour améliorer la planification des assistances). Des clarifications ont été apportées sur les lignes de défense en octobre/novembre 2004 ; les équipes libyennes étaient bien sur place mais le mouvement trop rapide des criquets a considérablement entravé leur capacité d'action.

3.2. Mali

Le Mali a connu une forte présence acridienne dès l'hivernage 2003 au cours duquel 40 000 ha ont été traités. En 2004, après la mise en place d'un système de veille en janvier, les premiers essaims matures sont arrivés dès le mois de mai dans le nord-est et le nord-ouest du pays. Contrairement aux autres années, des infiltrations massives en provenance de la Mauritanie ont été observées. Les premières pontes ont eu lieu en juin et les éclosions se sont généralisées en août et septembre, touchant au total 7 régions et nécessitant le traitement de 307 374 ha (principalement à Tombouctou et Gao). A noter que pendant toute la campagne 2004, les criquets n'ont pas franchi le 14^{ème} parallèle, qui constituait la barrière imaginaire, grâce au dispositif de lutte mis en place.

Sur le plan institutionnel, les principaux acteurs ont été l'UNLCP, le Poste de Commandement Opérationnel (PCO) qui a émis 85 bulletins d'information, la Cellule d'analyse stratégique, le Comité de suivi et de gestion des contributions financières (gage de la transparence) et la Commission Nationale de réception des produits et des équipements de traitement ; ceux-ci se sont réunis régulièrement avec tous les partenaires et ont effectué de nombreuses missions de terrain. Le dispositif de lutte, appuyé par plusieurs pays de la région (dont l'Algérie, la Libye, la Tunisie et le Burkina Faso) et d'autres assistances multilatérales et bilatérales, a bénéficié d'un potentiel de 13 aéronefs (12 avions et 1 hélicoptère mais beaucoup sont arrivés trop tard), 32 équipes terrestres, 747 brigades villageoises, 154 véhicules et des équipements divers. En dépit de la forte implication des brigades villageoises et de l'armée (tous formés au préalable), aucune intoxication n'a été constatée au niveau des populations.

Les principales contraintes ont été l'insuffisance de moyens humains et de matériel adéquat, la grande mobilité des essaims, l'arrivée trop tardive des avions, l'inaccessibilité de certaines zones, et la difficulté de ravitailler les équipes en carburant et de communiquer (manque de radios).

Le Mali a rempli toutes les conditions pour la mise en vigueur du projet financé par la BAD et a même affecté un local (pour en faire un bureau). L'UNLCP sera également en charge de la gestion du projet de la Banque Mondiale sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture.

Concernant la gestion de l'information, le manque de personnel (à noter qu'une deuxième personne vient d'être recrutée) et de moyens de communication restent une contrainte majeure.

Sur le plan de la recherche, des essais de pesticides étaient prévus avec des sociétés productrices, mais faute de personnel, ils n'ont pas pu être exécutés. D'autre part, des contacts ont été établis avec des chercheurs pour étudier/approfondir certains thèmes sur le Criquet pèlerin.

Dakar, 07-11 février 2005

Parmi les recommandations, figurent le renforcement des capacités nationales et de la CLCPRO, l'élaboration d'un plan d'action pour 2005/06, la multiplication des sessions de formation, la mise en place d'un système de veille (maintien de trois équipes à Kidal), le voyage d'agents nationaux au Maroc (pour y être formés) et une meilleure prise en compte des aspects environnementaux (dont la gestion des fûts vides).

Le Responsable du Groupe Acridiens a remercié le Chargé de liaison pour sa présentation très intéressante qui dénote un progrès considérable de ce pays dont il faut continuer à renforcer les capacités. Des clarifications ont été apportées sur divers sujets (date effective de l'arrivée des essaims, équipement des avions loués par la Banque Mondiale, encadrement des volontaires mobilisées pour la campagne, réflexion sur l'utilisation en 2005 des deux avions de l'armée).

L'un des participants a fait part de la très bonne collaboration de l'UNLPC avec l'Institut géographique du Mali (mise à disposition de cartes), expérience qui a servi au Burkina Faso.

Enfin, le Représentant du CIRAD Prifas est intervenu sur la gestion de la lutte préventive à long terme en soulignant la nécessité de maintenir un dispositif permanent de veille (et intervention si besoin) dans les aires grégarigènes (le plus délicat restant la mise en place de mécanismes institutionnels et financiers pour faire fonctionner ce dispositif).

3.3. Maroc

En 2003/2004, la situation acridienne s'est caractérisée par l'arrivée des premiers essaims (tous matures qui ont commencé immédiatement accouplement et pontes) dans le sud du pays en novembre 2003 ; un dispositif de surveillance/lutte (terrestre et aérien) a été aussitôt mis en place puis renforcé en fonction de l'évolution de la situation acridienne. Commencées en mai 2004, des éclosions massives ont continué en juin (suite à des vagues d'essaims arrivés en mai), ce qui a nécessité le traitement de 2 832 000 d'ha (de novembre 2003 à août 2004 avec un pic en juin et juillet) dont 83% par voie aérienne.

La campagne 2004/2005 a commencé en septembre 2004, mobilisant d'énormes moyens (51 aéronefs, 144 véhicules de prospection et 82 de traitement ainsi que 2 900 personnes) pour traiter un total de 1 990 606 ha du 26/09 au 02/02/2005 (arrêt des traitements car absence de cibles), dont 90% couverts par voie aérienne. A noter que les traitements ont concerné principalement les essaims immatures contrairement à l'an dernier où les essaims, déjà matures, avaient tout de suite pondu. Il ne devrait donc pas y avoir de campagne printanière au Maroc en 2005 si la situation continue ainsi.

Le Maroc a fait savoir que dans le cadre du programme EMPRES/RO, il avait renforcé son parc automobile (acquisition de 50 véhicules TT), acquis des moyens de communication et de traitement pour appuyer si besoin les pays de la ligne de front (comme cela a été fait depuis fin 2003 au profit de nombreux pays sahéliens) et initié des sessions de formation dans différents domaines (environ cent personnes ont été formées en 2004 dans plusieurs régions, avec un suivi des stagiaires assuré par les formateurs au sein des PCR⁴s).

L'Unité chargée de l'information est composée de 2 personnes à plein temps (dont un cadre actuellement en stage au DLIS) chargées de la réception d'une masse d'informations (sous forme de fiches synthétiques reçues des différents PCRs), de la saisie des données sur RAMSES, de l'émission des bulletins décennaires, etc.

Les recherches et expérimentations en cours incluent une étude sur l'impact du malathion et du chlorpyrifos sur l'environnement, des tests pour évaluer l'effet d'extraits de certaines huiles essentielles sur les criquets, et des essais réalisés avec du diflubenzuron (à trois doses en

⁴ Poste de Commandement Régional.

Dakar, 07-11 février 2005

couverture totale, ce qui a donné de très bons résultats). Faute de cibles adéquates, les expérimentations prévues de différents produits (dont le fipronil en traitement en barrière) ont été retardées.

Les principales contraintes ont été la pression énorme des *media* et des autorités, l'insuffisance de moyens, la difficulté d'approvisionnement en pesticides (livraison trop longue par rapport aux besoins quotidiens et malgré les bonnes capacités de stockage) et la qualité de l'information pas toujours fiable (en cas de crise, le personnel supplémentaire manque d'expérience).

En conclusion, le Chargé de liaison du Maroc a insisté sur la nécessité de mettre en place rapidement le programme EMPRES/RO (en renforçant les moyens humains et matériels), d'identifier des pistes atterrissage (à aménager en cas d'éventuelle infestation) et de mettre en place un fonds d'urgence dans chaque pays. Malgré l'accalmie relative actuelle, il a recommandé de rester vigilant.

Le Maroc a ensuite été remercié pour tous ses efforts (énormes superficies traitées sur son territoire et appui substantiel aux autres pays). Concernant la mise en place d'un fonds d'urgence par pays, le Coordonnateur EMPRES/RO a signalé que ce fut l'une des recommandations de la réunion scientifique de Dakar (début janvier 2005) et que le DLCC (lors de sa session extraordinaire fin 2004) avait encouragé l'établissement à la FAO d'un fonds d'urgence de 30 millions USD. Il a également insisté sur la différence au niveau de la situation acridienne entre l'an passé et cette année pour en tenir compte dans les prévisions et sensibiliser les partenaires (notamment les autorités qui ont tendance à prendre toujours en considération le scénario du pire). Des clarifications ont ensuite été apportées sur le rôle des paysans dans la lutte antiacridienne au Maroc (très bonne collaboration de la part des agriculteurs qui fournissent essentiellement des informations sur le passage des essaims mais qui ont aussi mobilisé des moyens pour intervenir dans les vergers). Concernant le risque posé par le stock actuel de pesticides (500 000 litres), le Chargé de liaison du Maroc a rappelé que le hangar de stockage du CNLAA (Agadir) est tout à fait adapté et construit selon les normes internationales. Si la matière active venait à se dégrader, les stratégies envisageables pour éviter des stock obsolètes sont la reformulation des pesticides et/ou l'utilisation des produits pour traiter d'autres ravageurs des plantes.

3.4. Niger

En 2003/2004, les conditions écologiques très favorables ont permis aux populations acridiennes autochtones de se reproduire, particulièrement après les pluies tardives (mi-octobre), nécessitant le traitement de 10 000 ha entre octobre 2003 et mai 2004. La situation acridienne de l'hivernage 2004 a été caractérisée par l'arrivée des premiers essaims à la mi-juillet 2004, suivie de pontes et de la formation de bandes larvaires en août (dans la zone agro pastorale se situant au dessus du 13^{ème} parallèle). En septembre, plusieurs essaims étaient signalés dans les zones de culture. Le premier plan d'action a été validé en juin 2004 (avec trois *scenarii*), à la suite duquel a été créé un Comité ad hoc (réunion chaque vendredi) de suivi des décisions du CRC. Toutefois, les différents dispositifs planifiés n'ont jamais été mis en place faute de moyens. En octobre, les infestations se sont généralisées dans l'aire d'invasion du pays, causant d'importants dégâts dans les zones de Tahoua et Maradi. Suite à une accalmie en novembre, des essaims en provenance du sahel des pâturages sont remontés vers le nord en décembre 2004. Les superficies traitées pendant la campagne estivale 2004 (du 25/07 au 10/12) ont concerné 272 428 ha dont 55% par voie aérienne. Les zones de Tahoua, Tillabéri, Maradi, Diffa, Zinder et Agadez ont été les plus affectées. A noter que la mobilisation des brigades villageoises a été très faible.

Conformément à ses engagements vis-à-vis de la BAD, le gouvernement du Niger a commencé à affecter le personnel nécessaire et à réviser les statuts du CNA⁵. Ce dernier est aussi en charge de la gestion de l'information mais le manque de moyens de communication entrave considérablement la circulation des données.

⁵ Centre National Antiacridien (Agadez).

Au niveau de la recherche, des essais ont été réalisés en 2003/2004 avec le champignon *metarhizium* (Green Muscle), en collaboration avec l'IITA, et un agent de la DPV effectuée actuellement des travaux de recherche sur la bio-écologie du Criquet pèlerin et l'impact des traitements antiacridiens sur la faune non cible (dans le cadre d'une bourse octroyée par le DLCC).

Les principales contraintes ont été le manque de moyens et de personnel formé, le choix des insecticides, la difficulté de manipulation des fûts de 200 litres, l'arrivée tardive des moyens aériens et les pannes fréquentes des avions disponibles au Niger (notamment les deux Antonov).

Le Chargé de liaison du Niger a recommandé de poursuivre les opérations de surveillance (au cours du premier trimestre 2005) dans les biotopes favorables de la zone nord (surtout le versant est de l'Aïr) et de commencer à préparer la campagne estivale au plus tard en avril 2005.

Le Responsable du Groupe Acridiens a remercié le Chargé de liaison pour sa présentation puis demandé des clarifications sur l'estimation des superficies à traiter (évaluées à 750 000 ha en juin 2004 alors que seuls 272 428 ha ont été traités). Selon le Chargé de liaison du Niger, l'infestation était bien réelle mais le manque de moyens matériels, et surtout de véhicules, n'a pas permis de traiter davantage. L'expert toxicologue FAO a ensuite abordé le problème de la corrosion du diblubenzuron; des échantillons ont été prélevés et des tests réalisés par la FAO mais il est recommandé de récupérer les pièces affectées et celles de remplacement pour mener une étude plus approfondie. Quant à la faible utilisation des brigades villageoises (seulement 2% des superficies traitées), en comparaison de leur participation très importante ces dernières années, elle s'explique par l'arrêt des financements (KRII, GTZ, etc) et le manque d'équipement. Enfin, il a été rappelé que l'activité des sauteriaux est aussi une préoccupation pour le Niger (au moins 1 million d'ha sont infestés chaque année par le Criquet sénégalais).

3.5. Mauritanie

Les conditions pluviométriques exceptionnellement bonnes durant l'été 2003 ont favorisé le développement rapide des populations acridiennes en Mauritanie (avec l'invasion de la capitale Nouakchott par un essaim début décembre 2003). Grâce aux efforts nationaux et au soutien important des pays voisins, de la FAO et des bailleurs de fonds, une superficie de 332 000 ha a été traitée en 2003/2004. La campagne estivale 2004 a commencé en juillet avec le retour massif d'essaims des pays d'Afrique du nord-ouest. Le maximum d'essaims a été observé en octobre et des infiltrations ont aussi eu lieu en provenance du Sénégal et du Mali en décembre 2004. Entre le 01/7/2004 et le 06/01/05 (date d'arrêt des traitements), 1 072 539 ha ont été traités, avec un pic en octobre et 80% couverts par voie aérienne. A noter que les traitements aériens à la frontière sénégalaise (avec les six avions de l'USAID) est une approche nouvelle qui a donné de bons résultats (très bonne expérience et collaboration efficace avec les équipes sénégalaises).

Responsable de l'organisation des opérations de lutte antiacridienne en Mauritanie, le CLAA est en charge du Poste Central de Commandement des opérations et, avec l'aide du NPO et de nombreux consultants, supervise/coordonne la gestion de nombreux bureaux, de l'Unité d'information, de la base d'Aioun et de la station d'Akjoujt, en plus des équipes d'intervention (maximum de 32 équipes terrestres en octobre), de la logistique aérienne et terrestre, de la gestion des emballages vides et du suivi environnemental et sanitaire. A noter le rôle très actif de l'armée nationale (mise à disposition de moyens aériens, camions, équipes, véhicules, radios, GPS, etc), la participation substantielle de différents pays (notamment le Maroc et l'Algérie qui a installé une base logistique à Atar) et des partenaires (essentiellement la FAO et l'USAID). Malgré tous les efforts déployés, des dégâts importants sur les pâturages et cultures ont été signalés.

Dans le cadre du suivi médical, 1 214 analyses ont été effectuées auprès des applicateurs de pesticides ; les pilotes, prospecteurs et chauffeurs ont été aussi suivis régulièrement. Un programme d'élimination des fûts vides a également été initié.

Parmi les nouveaux mécanismes de gestion des ressources de la campagne, il faut noter la création d'un comité de gestion interministériel/partenaires, la consigne des véhicules après chaque campagne, l'amélioration du statut du CLAA et le renforcement de ses moyens financiers et matériels.

Pour la mise en œuvre du projet BAD, la plupart des conditions ont été remplies. Le Chargé de liaison a toutefois souhaité que les responsables du suivi-évaluation et de l'environnement, à nommer dans le cadre du projet Banque Mondiale, soient les mêmes que ceux désignés pour le projet BAD.

La collecte et la transmission de l'information acridienne mobilisent pour le moment 1 responsable (ingénieur en formation en Allemagne), 1 informaticien, 1 statisticien, 2 opérateurs saisie, 3 opérateurs radios (dont 1 technicien de réparation) et des volontaires. Ces ressources humaines sont indispensables pour gérer l'énorme flux de données, émettre toute une série de bulletins (quotidiens pour les autorités, tous les 3 jours pour le DLIS, hebdomadaires, décennaires et mensuels pour la FAO, CLCPRO et autres partenaires) et des notes techniques en fonction des besoins, mettre à jour la base de données et le site internet du CLAA.

Suite à des essais avec le *Green muscle* en 2003/2004, d'autres expérimentations sont prévues en 2005 en collaboration avec divers instituts/partenaires (ICIPE, CIRAD, LUBILOSA, NRI, etc).

Les contraintes majeures concernent les conditions de terrain (très difficiles dans certaines zones), la pression énorme des *media* et des autorités, les lourdeurs administratives et la vétusté du parc roulant et du matériel de traitement. Toutefois, le Chargé de liaison a souligné le consensus existant entre le peuple et le gouvernement mauritanien : « on a fait ce qu'on devait faire ».

Le Chargé de liaison a terminé son intervention en recommandant de renforcer les capacités du CLAA, créer un fonds urgence, augmenter et intensifier la formation du personnel de réserve à tout les niveaux, alléger les procédures administratives en cas d'invasion, créer un mécanisme régional de réaction rapide dans le cadre de la CLCPRO, exploiter les leçons apprises et développer la participation des paysans.

Suite aux remerciements, le Chargé de liaison a clarifié un certain nombre de points dont : 1) les capacités d'intervention actuelles sont suffisantes pour la lutte préventive mais pas pour la lutte curative ; 2) l'absence de risques liés à l'implication de l'armée nationale (dans la mesure où les avions militaires sont équipés pour la LAA, leur gardiennage est assuré par la gendarmerie et toute demande de réaffectation des moyens militaires est soumise préalablement au Conseil des ministres) ; 3) la participation des paysans (180 paysans formés depuis plusieurs années dans différentes wilayas) qui ont été équipés en 2004 avec du matériel de protection ; 4) le rôle très important des éleveurs/nomades (fournissant 50% des informations acridiennes ; à noter que l'abus de leur hospitalité par certaines organisations nécessite de mettre en place une ligne de conduite/éthique).

3.6. Sénégal

Fin 2003, le Sénégal a connu une faible activité acridienne ; 1 150 ha ont été traités (essentiellement contre des ailés matures) dans la zone du Lac de Guiers/Louga, St Louis. La campagne estivale 2004 a commencé le 20 juin avec l'infiltration d'essaims (très vite maîtrisée par la DPV) au niveau de St Louis et Matam. La première arrivée massive d'essaims matures a été signalée le 14/07/04 ; les premières éclosions ont eu lieu fin juillet et ont continué jusque fin septembre avec un développement larvaire important. A partir d'octobre, l'intensification des traitements aériens a permis de réduire de manière substantielle le nombre d'essaims. Toutefois, vers la mi-novembre, une nouvelle infiltration a concerné le Sud (régions de Kolda et Ziguinchor), touchant aussi la Guinée et la Guinée Bissau. Des efforts de lutte importants (761 297 ha traitées)

ont permis de réduire considérablement les infestations et de conduire à une accalmie depuis la mi-janvier 2005.

La gestion des opérations a été confiée à l'armée nationale (comité national supervisant la cellule de communication et le commandement des opérations), impliquant de nombreux acteurs dont la DPV, la DRDR, du personnel de l'Etat major, des militaires et des sapeurs pompiers (1 525 personnes mobilisées au total). Malgré le déploiement d'importants moyens (par le Sénégal, les pays de la Région Occidentale et les autres partenaires), des dégâts ont été signalés, principalement sur les champs d'arachide, les arbres fruitiers et forestiers, affectant au total onze régions.

La collecte et la transmission de l'information acridienne sont du ressort de la Division Avertissements Agricoles (3 bureaux dont le Bureau Collecte & Traitement des Données). Chaque base régionale dispose d'un chef de base et d'un opérateur tandis que la base centrale est constituée d'un responsable salle radio, 4 opérateurs, 2 électroniciens et 1 vagemestre. Au total, 34 radios E/R ont été mobilisées. Malgré l'émission régulière de rapports et bulletins, il faut signaler la remontée tardive des informations du terrain et la faible qualité de certains messages (manque de paramètres et des coordonnées géographiques).

La promotion de la lutte biologique au niveau de la DPV inclut des activités de formation, de démonstrations et d'homologation (pour faciliter la circulation de biopesticides au Sahel).

Les contraintes rencontrées lors de la recrudescence/invasion 2004 ont été la vétusté du parc roulant (unimogs vetustes et véhicules de prospection défaillants), l'insuffisance de techniciens qualifiés, la faible qualité des données (incomplètes ou tardives), les lourdeurs administratives, l'arrivée tardive des moyens aériens, l'absence ou la défectuosité de la ligne internet et l'absence de données informatisées sur les stocks.

Le Chargé de liaison a également signalé les efforts faits en matière de formation (à la mi-février 2005, des sessions avaient déjà été dispensées aux techniciens de la LAA, militaires et paramilitaires dans 9 des 11 régions touchées), l'utilité de l'assistance technique de la FAO, le dispositif mis en place pour réduire les risques de toxicité des pesticides (actions de sensibilisation, suivi médical, acquisition de kits Cholinestérase, etc), l'envoi d'équipes sénégalaises en Mauritanie, en Guinée et en Guinée Bissau, et la possibilité de créer un mécanisme de coordination sous régionale de la LAA (COSRELAA).

Les recommandations vont dans le même sens que celles émises par l'ensemble des Chargés de liaison, à savoir, la nécessité de rester vigilant malgré l'accalmie du moment, l'élaboration de plans d'action et l'organisation de sessions de formation, la prise en compte des leçons tirées de la crise, l'urgence de rendre opérationnelle la lutte préventive à travers le programme EMPRES et la consolidation de la coordination régionale.

Après de vifs remerciements, le Chargé de liaison a apporté les précisions suivantes : 1) le reliquat de pesticides (de l'ordre de 600 000 l en tenant compte de la consommation des produits donnés par l'USAID) sera utilisé contre d'autres ravageurs si le Sénégal n'est pas affecté par le Criquet pèlerin en 2005 ; 2) le biopesticide Green Muscle, testé depuis 1989 sur des sauteriaux, va être expérimenté en 2005 sur le Criquet pèlerin (dans le département de Linguère), grâce au soutien du Danemark, des Etats Unis et de l'IITA ; 3) les paysans ont participé dans certaines localités aux efforts de lutte par le biais des Comité de Lutte Villageois (3 600 CLV avaient été formés au lendemain de la dernière grande invasion) mais pas contre tous les stades larvaires ; 4) les militaires et les civils impliqués dans les opérations ont tous été formés ; 5) en période de rémission, la DPV peut mener seule la lutte préventive.

3.7. Tchad

Contrairement au calme de l'hivernage 2003 (les 2 équipes de prospection mobilisés pendant 2 mois n'avaient observé aucun Criquet pèlerin), les premières signalisations en juillet 2004 et l'évolution très rapide de la situation acridienne ont amené le gouvernement à lancer un appel d'urgence à la FAO et à la Communauté des bailleurs. Avant le démarrage de la campagne estivale 2004, le Tchad avait créé le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA, siégeant à Abéché) et un Point d'appui à Fada, en y affectant le personnel nécessaire, dont une partie a pu bénéficier d'une formation de remise à niveau (dispensée par le NPO fin Juillet 2004). Le gouvernement a également créé un Comité interministériel de crise et un Comité technique de suivi et de gestion de la crise. La Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC) a mis en place un sous-comité technique de collecte et analyse des informations centralisées pour l'édition de bulletins décennaires sur l'évolution de la situation acridienne.

Lors de l'élaboration du plan d'action en juillet 2004, il était prévu de mettre en place un dispositif de surveillance/lutte (pour prospecter 350 000 ha) de 25 équipes mobiles dans 5 régions mais faute de moyens, seules 12 équipes mobiles (prospection/traitement) ont pu être mobilisées (déploiement des 1^{ères} équipes en août), appuyées par 1 équipe de supervision à Abéché et 1 équipe de coordination (chargée de la collecte et de l'analyse des données) à N'Djamena. Malgré les efforts nationaux (y compris la mobilisation des agriculteurs et des éleveurs) et l'appui important des pays de la RO (notamment la Libye et l'Algérie), du Soudan, de la FAO et des bailleurs, seules 274 456 ha ont pu être prospectés et sur les 69 000 ha infestés, 17 224 ha ont été traités. Des dégâts ont été signalés sur des acacias, des graminés et des pâturages. A noter que seul un avion (loué par la FAO) a été opérationnel (33 heures de vol entre début octobre et début novembre) pendant la campagne 2004.

La collecte et la transmission de l'information se fait au moyen de radios et de téléphones thuraya ; les données de terrain sont centralisées au niveau de la DPVC (N'Djamena) par un seul opérateur et sont ensuite analysées par un groupe de techniciens (10 bulletins décennaires ont ainsi été émis pendant la campagne 2004). Toutefois, les moyens matériels sont très limités (1 radio fixe et 1 ordinateur à la DPVC).

En tant que bénéficiaire du projet BAD, le Tchad a procédé à la nomination des responsables et à l'affectation du personnel du CNLA ; il a aussi identifié des terrains pour construire des bâtiments, notamment à Abéché.

Malgré le renforcement des capacités nationales en 2004, celles-ci restent limitées par l'insuffisance de véhicules, de moyens de communication, de protection, de prospection et de traitement ainsi que par les pannes répétitives des véhicules (surtout ceux de l'Etat). A noter également le mauvais comportement des chauffeurs des véhicules loués, l'insuffisance de formation et de moyens de travail, la mise en place tardive du CNLA, l'absence et/ou l'arrivée tardive de l'aéronef et du matériel de campement, l'insuffisance de magasins de stockage des pesticides et l'irrégularité des bulletins décennaires.

Compte tenu de l'existence de populations résiduelles à faible densité dans les zones touchées, du grand pouvoir de reproduction de l'espèce et du retour probable des conditions écologiques favorables dans les plaines et ouadis pendant l'hivernage 2005, le Chargé de liaison a recommandé de rester très vigilant en pré-positionnant à temps les moyens humains, matériels et financiers nécessaires, permettant de reprendre les prospections dès les premières pluies en juin 2005.

Des clarifications ont ensuite été apportées sur la participation des paysans (qui ont creusé des tranchées avant l'arrivée des experts de la DPVC et qui ont aussi tenté la technique d'allumage de feux). Le Chargé de liaison de la Mauritanie a indiqué que son pays avait également connu des problèmes avec les chauffeurs des voitures louées.

3.8. Tunisie

Après 16 ans d'accalmie, la Tunisie a été envahie en 2004 ; les premiers essaims ont été signalés le 28 mars 2004 à l'extrême sud du pays, ce qui a provoqué la mise en place d'un Comité national de vigilance et de lutte antiacridienne (CNV) et de comités régionaux (CRV) au niveau de chaque gouvernorat du centre et du sud du pays ; ces comités se sont réunis régulièrement en fonction des besoins.

Pendant la période de reproduction printanière, 220 000 ha ont été traités dont le tiers par voie aérienne. La campagne automnale (inexistante en général en Tunisie) a été caractérisée par l'arrivée des premiers essaims le 18/10/2004 à l'extrême sud du pays, lesquels sont remontés ensuite vers le nord. Une superficie totale de 26 550 ha a été traitée en 2004 (fin des traitements le 21/11/04) dont 20 480 ha par voie aérienne. Les petites incursions observées en janvier 2005 ont été rapidement éliminées.

L'ensemble des moyens humains et matériels des commissariats régionaux de l'agriculture ont été utilisés et d'important moyens supplémentaires ont été mobilisés (9 aéronefs dont 4 hélicoptères de l'armée nationale). A noter que la Tunisie a également appuyé les efforts de lutte de la Mauritanie, du Mali et du Niger.

Concernant la formation, trois ateliers ont été organisés entre octobre 2004 et début février 2005 (sur différents thèmes majeurs de la lutte contre le Criquet pèlerin y compris RAMSES); d'autres sessions de formation sont prévues en 2005 (bénéficiant entre autres aux 6 équipes de contrôle qualité).

Dans le cadre de la préparation de la campagne 2005, il est prévu d'acquérir des pesticides et des équipements divers (dont 100 unités de traitement) afin de traiter 15 000 ha/jour (à l'aide de 7 avions et des 4 hélicoptères de l'armée).

En conclusion, le Chargé de liaison a énuméré les principales contraintes que sont l'absence et/ou l'insuffisance d'équipements (pulvérisateurs ULV, matériel de prospection - notamment les GPS et les cartes -, de campement et de protection, radios et kits Cholinestérase) et la non utilisation de la Fiche standard prospection/lutte de la RO.

Des remarques ont ensuite été faites sur le risque de stocker des quantités trop importantes de pesticides et sur la nécessité d'améliorer la régularité des bulletins acridiens.

Tous les Chargés de liaison ont à nouveau été vivement remerciés pour la qualité de leur présentation, leur franchise et leur transparence, ce qui permettra une meilleure collaboration entre les pays et tous les partenaires impliqués dans la lutte contre le Criquet pèlerin.

4. Acquisitions réalisées par la FAO et sur le plan bilatéral au profit des pays de la Région Occidentale (fin 2003-début 2005)

4.1. Introduction

Dans le cadre de la recrudescence/invasion sévissant en Région Occidentale depuis fin 2003, la FAO a lancé plusieurs appels aux bailleurs de fonds en vue de les sensibiliser pour assister les pays les plus affectés par le fléau acridien et les plus démunis. En dépit de la mobilisation tardive de la Communauté internationale, des acquisitions majeures ont pu être réalisées au profit des pays, aussi bien au niveau multilatéral (projets financés par les bailleurs de fonds et la FAO, gérés par la FAO) que bilatéral. Ces importantes contributions ont appuyé de manière substantielle les efforts déployés par les Etats affectés qui ont réagi plus ou moins rapidement (par la mise à disposition d'importants moyens humains, logistiques, matériels et financiers) et mis en place des cellules/comités de crise.

4.2. Sur le plan multilatéral

Le montant total des contributions multilatérales reçues au 01/02/2005 se chiffrait à un peu plus de 70 millions de dollars EU dont 38,976,686 déjà dépensés au profit de 18 pays affectés par la crise. Les pays de la ligne de front en ont été les principaux bénéficiaires. L'assistance technique gérée par la FAO a permis d'acquérir des pesticides et les équipements essentiels aux opérations de prospection/lutte (véhicules, pulvérisateurs, matériel de communication, positionnement, protection, prospection, campement, pompage, informatique, suivi médical, etc), de louer des aéronefs (pour les prospections et les traitements) et de contribuer aux frais opérationnels des équipes nationales et régionales (carburant, location de véhicules, *per diem*, réparation et entretien des véhicules et autre matériel, etc).

Des consultants FAO (experts nationaux, régionaux et internationaux) ont également réalisé de nombreuses missions de préparation, supervision et suivi des opérations, en dispensant des formations (dans différents domaines de la lutte antiacridienne) en fonction des besoins. Ils ont émis une série de recommandations à prendre en compte lors de la planification de la prochaine campagne estivale.

Soucieuse d'assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement, la FAO a également initié des missions de suivi environnemental et la mise en place d'équipes de contrôle qualité. Un programme national d'élimination des emballages vides de pesticides est en cours en Mauritanie et au Sénégal, et en phase de préparation au Mali, au Niger et au Tchad. Des expérimentations de terrain ont aussi été réalisées (ou sont en cours) afin de promouvoir la réduction du dosage des pesticides conventionnels, le recours aux traitements en barrières et l'utilisation de biopesticides. Enfin, l'assistance des Pays Bas (gérée par la FAO) a contribué au financement de la réunion extraordinaire du Comité Sahélien des Pesticides pour élargir la gamme des pesticides homologués pour la lutte antiacridienne.

Dans le cadre de la préparation de la prochaine campagne estivale et post-estivale dans le Sahel, la FAO et la CLCPRO sont en train de préparer un ambitieux programme de formation au niveau des pays :

1. de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad),
2. limitrophes précocement concernés (Burkina Faso, Cap-Vert et Sénégal) et
3. du « Circuit Sud » (Gambie, Guinée et Guinée Bissau).

Cette formation sera dispensée en deux étapes : la première lors d'une formation régionale d'une durée de trois semaines et demie destinée aux stagiaires/formateurs des 10 pays pré-cités (à Niamey, à partir de mi-mars), la seconde lors de formations nationales organisées par les stagiaires devenus formateurs et qui débiteront dans leurs pays dès leur retour, mi-avril.

Pour ce faire et compte tenu de certaines défaillances observées au cours de la dernière campagne chez le personnel technique directement impliqué dans les opérations de prospection et de lutte contre le Criquet pèlerin, les cinq modules suivants seront abordés:

1. Bio-écologie et dynamique des populations de Criquet pèlerin,
2. Prospection et traitement de l'information,
3. Lutte anti-acridienne, produits et équipements de pulvérisation,
4. Eco-toxicité et réduction des risques pour l'homme et l'environnement),
5. Gestion des campagnes de traitement.

Un atelier de formation des formateurs des équipes de contrôle qualité aura également lieu début mars (Mauritanie) au profit des pays de la ligne de front, du Sénégal et du Burkina Faso.

4.3. Sur le plan bilatéral

Il faut souligner la très forte et remarquable solidarité intrarégionale (entre pays d'Afrique du Nord-Ouest et du Sahel), ce qui confirme la complémentarité de ces deux sous-régions et justifie entièrement la création de la CLCPRO. Le Maroc, l'Algérie, la Libye, le Sénégal et la Tunisie ont apporté aux pays sahéliens une assistance technique de qualité en mettant à disposition et/ou en donnant rapidement des moyens de prospection et de lutte (aéronefs, véhicules équipés, appareils de traitement, radios, pesticides, etc) ainsi que de nombreuses équipes formées. L'Algérie, la Libye, le Maroc et le Sénégal ont aussi assisté le Cap Vert, le Burkina Faso et les pays du « Circuit Sud ».

Parallèlement à cette coopération intrarégionale, de nombreux pays n'appartenant pas à la Région Occidentale ont apporté un soutien massif aux opérations de lutte sous différentes formes : donations (pesticides, équipements divers, véhicules et même un avion⁶), financements accordés directement aux pays (achat de véhicules, pesticides, matériel, carburant, équipements divers et autres moyens logistiques, location de moyens de transport), transport (terrestre et aérien) de pesticides et équipement au siège des UNLA et/ou vers les bases de terrain, location d'aéronef, etc. D'autres partenaires ont également contribué aux efforts de lutte tels que les agences des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, la Banque mondiale et des banques régionales d'aide au développement ainsi que le secteur privé.

Toutefois, il reste très difficile d'avoir des informations précises sur les contributions bilatérales, ce qui a pu causer dans certains cas des duplications, voire une non conformité des moyens et stratégies de lutte aux directives de la FAO. Il est donc impératif de renforcer davantage la coopération multilatérale et bilatérale par une meilleure communication, en multipliant les contacts bien avant la concrétisation de l'aide et l'arrivée des moyens dans les pays.

4.4. Ressources disponibles pour EMPRES RO

La plupart des bailleurs de fonds et des pays affectés par la crise ayant pris conscience de l'importance de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin, il est recommandé de mettre tous les moyens acquis pendant l'urgence à la disposition du Programme EMPRES/RO. Une présentation synthétique a permis de faire le point sur l'ensemble des ressources (pouvant servir efficacement à la lutte préventive), acquises, par voie bilatérale et multilatérale, pour chacun des pays de la Région Occidentale⁷. Certains ELOs ont fourni des informations supplémentaires sur les contributions bilatérales qui n'avaient pas été transmises à la CLCPRO et/ou au siège de la FAO.

Des discussions ont également concerné les véhicules ; le Coordonnateur EMPRES/RO a invité les ELOs à sensibiliser les autorités sur la nécessité de mettre tous les véhicules nouvellement acquis à la disposition de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin. Il a rassuré certains bailleurs de fonds quant au type de véhicules achetés et indiqué que tous ceux acquis depuis fin 2003 sont tout à fait adaptés aux conditions de terrain. Il est fondamental de continuer à harmoniser les spécifications techniques du matériel roulant. Les ELOs ont également souligné l'importance d'acheter un minimum de camions de traitement et de transport pour éviter tous les problèmes liés aux réquisitions et aux locations (pas de traçabilité et délai parfois contraignant avant la mise à disposition effective). La Banque Mondiale a fait savoir qu'elle pourrait autoriser l'achat de camions dans le cadre du projet AELP.

⁶ Don du Brésil au Sénégal.

⁷ Seule la Libye manque car aucune information sur son dispositif n'avait été reçue fin janvier 2005.

5. Leçons tirées de l'invasion et pouvant mieux orienter la mise en place de la stratégie de lutte préventive

5.1. Introduction

La Région Occidentale a connu en 2003-2004 une évolution de la situation acridienne totalement inhabituelle. En moins d'une année, on est passé d'une situation de rémission à une situation d'invasion. La rapidité avec laquelle la situation s'est développée et l'ampleur des infestations qui ont affecté tous les pays de la CLCPRO et, au-delà, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau et les îles Canaries, constituent un élément nouveau par rapport à ce qui est connu dans la littérature. Des essaims se sont même déplacés vers des pays de l'Est de la Méditerranée (Chypre, Crète, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, et Turquie).

Si cette crise a eu de nombreuses conséquences néfastes sur les productions agricoles et les budgets propres des pays fortement infestés, elle a par contre entraîné un changement fondamental dans l'attitude des pays concernés et des donateurs vis-à-vis de la stratégie de la lutte préventive et de la nécessité impérieuse de la mettre en œuvre dans les plus brefs délais.

En effet, tous les partenaires s'accordent à dire aujourd'hui que si le Programme EMPRES en Région Occidentale avait pu être financé depuis son initiation il y a 7 ans, les pays concernés auraient été mieux armés pour faire face à la recrudescence et éviter l'aggravation de la situation acridienne que la région a connue ces deux dernières années.

Le Coordonnateur EMPRES en Région Occidentale a commencé par présenter les leçons suivantes :

5.2. Sur le plan scientifique

- La Région Occidentale peut fonctionner seule, sans apport de populations grégaires allochtones, et peut donc produire des essaims grégaires pouvant envahir les pays de la Région Occidentale et même ceux de la Région Centrale;
- La vitesse avec laquelle la grégarisation s'est développée en 2003 interpelle les acridologues et les invite à se poser de nombreuses questions sur la biologie du Criquet pèlerin (nombre réelle de pontes/femelle, nombre de générations pouvant être produites successivement, critères de la transformation phasaire, etc.), sa dynamique de population et son éthologie;
- Nécessité d'encourager la recherche opérationnelle dans différents domaines (bioécologie du CP, méthodes alternatives à la lutte chimique, etc.);
- Une analyse comparative entre les campagnes 2003-2004 (août 2003-juin 2004) et 2004-2005 (juillet 2004 à ce jour) montre clairement qu'aussi bien les conditions écologiques que la structure des populations du Criquet pèlerin sont très différentes entre les deux périodes. Il en découle que les prévisions à faire et les mesures à prendre le sont également.

5.3. Sur le plan de l'information

- Difficultés de procéder à des évaluations exhaustives des superficies infestées non seulement par manque de moyens (aériens et terrestres) mais également par manque de méthodologie appropriée et de formation spécifique;
- Dans certains pays, et pour de nombreux prospecteurs manquant d'expérience, l'identification exacte des stades larvaires est défailante, ce qui influe négativement sur les prévisions et l'organisation des interventions;
- Manque de moyens de communication (émetteurs/récepteurs BLU, téléphone, liaison Internet);
- Utilisation non généralisée de la Fiche prospection/traitement par toutes les équipes déployées;

Dakar, 07-11 février 2005

- Manque de GPS et de cartes appropriées;
- L'utilisation récente de RAMSES par la plupart des pays de la RO – certains pays n'en disposent pas encore – n'a pas permis d'intégrer toutes les données sur l'infestation et son évolution dans RAMSES;
- Manque de régularité, pour certains pays, dans l'élaboration et la transmission des situations décadaires et mensuelles et des données RAMSES;
- *Bonne circulation de l'information disponible entre les pays de la CLCPRO et entre eux et le DLIS/FAO et le Secrétariat de la CLCPRO;*
- *Formulation à temps par le DLIS/FAO et le Secrétariat de la CLCPRO des prévisions sur l'évolution de la situation acridienne et des alertes sur les risques potentiels.*

Des informations complémentaires, apportées par un expert FAO du DLIS, sont présentées au point 5.8.

5.4. Sur le plan technique et logistique

- Grande insuffisance en équipes de prospection et intervention par manque de ressources humaines et matérielles au niveau des structures nationales chargées de la LAA;
- Mobilisation différenciée d'un pays à l'autre et parfois lente pour renforcer les moyens de ces structures;
- Lente réponse des bailleurs de fonds aux requêtes d'assistance formulées par la FAO et les pays;
- Divergence entre les pays sur la stratégie de prospection/lutte à adopter pendant la recrudescence/invasion notamment en ce qui concerne l'utilisation préférentielle des moyens aériens par rapport aux moyens terrestres et inversement, le déploiement d'équipes de prospection/traitement ou, séparément, des équipes de prospection et d'autres de traitement⁸;
- Divergence entre les pays sur la dose optimale de pesticide ULV par hectare (1 L ou ½ L);
- Absence de pesticides adaptés aux traitements en barrières pour la lutte contre les bandes larvaires, et absence de pesticides à forte action de choc pour éliminer en quelques heures les essaims traités. Leur disponibilité aurait rendu les dispositifs d'intervention plus efficaces et les opérations plus économiques tout en réduisant les impacts négatifs sur l'homme et l'environnement;
- Difficulté d'intervenir dans les nombreuses zones difficiles d'accès pour des raisons naturelles ou sécuritaires;
- Difficulté de mettre rapidement en place la logistique au sol pour les avions de traitement (motopompes pour pesticides et carburant; tuyauterie inadaptée, personnel d'appui inexpérimenté, manque de pesticides et/ou de carburants/ lubrifiants, etc.);
- Manque de DGPS dans les avions de traitement utilisés dans certains pays;
- Manque, voire absence, de radio E/R sol-air et air-sol;
- Inexistence d'une banque de pesticides;
- Inexistence d'un pool (roster list) d'experts internationaux et régionaux (spécialistes dans plusieurs domaines de la LAA) pouvant être mobilisés rapidement;
- *Solidarité régionale extraordinaire et très rapide*
- *Rapide réaction de la FAO.*

5.5. Sur le plan environnemental

- Manque de kits cholinestérase ;
- Impact des pesticides non évalué de façon continue ;
- Difficulté d'évaluer l'efficacité des pesticides ;
- *Nette amélioration du suivi sanitaire et réalisation de nombreux travaux sur les impacts environnementaux.*

⁸) Il est recommandé de réfléchir à ces différentes stratégies et d'essayer d'en tirer des leçons pour mieux orienter les pays.

Des informations complémentaires, apportées par un consultant FAO toxicologue, sont présentées au point 5.9.

5.6. Sur le plan administratif et financier

- Absence de procédures administratives et opérationnelles entre les pays voisins qui auraient permis la prospection et le traitement des zones frontalières qui constituent des zones *non mens land* où le Criquet pèlerin peut se développer allègrement;
- Absence de plan d'urgence (genre plan ORSEC) dans les pays concernés;
- Absence de Fonds d'urgence spécifique au Criquet pèlerin dans la plupart des pays;
- Manque d'autonomie administrative, décisionnelle et financière des structures nationale de LAA dans la majorité des pays;
- Réactivation tardive dans certains pays des Comités de donateurs (*steering committee*) alors que d'autres pays n'en disposent même pas;
- Coordination insuffisante des assistances nationales, bilatérales et multilatérales par manque de partage de l'information;
- Au début de la recrudescence, manque de bases de données, au niveau de la FAO, sur les divers équipements et matériels à acquérir, les aéronefs à louer, etc.;
- Absence de mécanismes de flexibilité dans les projets d'assistance pour pouvoir à tout moment ajuster les ventilations budgétaires et pays en fonction de l'évolution des besoins.

5.7. Autres leçons, observations et recommandations

De nombreux participants ont ensuite fait part de leurs observations et recommandations dont les plus importantes sont reprises ci-dessous :

- Difficulté d'évaluation des traitements car cela nécessite de mobiliser de nombreux agents supplémentaires ;
- Problème de synchronisation entre le déploiement des avions et la mobilité des essais ;
- Manque de critères techniques pour mieux apprécier le rendement des avions ;
- Absence de stratégie de communication entre les pays de la région ;
- Concernant le suivi sanitaire et environnemental, manque de partage des résultats avec les ONGs, les bailleurs et les autres partenaires ;
- Pour améliorer le rendement des aéronefs (trop de perte de temps dans les convoyages), il est recommandé d'identifier des terrains pour construire des pistes d'atterrissage. La FAO est aussi en train de planifier un atelier (prévu à la FAO début mars) avec des experts spécialistes en logistique des aéronefs (5) et une des compagnies contractées pendant la campagne pour réfléchir sur les difficultés rencontrées et les leçons apprises ; l'objectif final serait d'élaborer un contrat type pour les locations d'avions et d'hélicoptères ;
- Dans la majorité des pays, les superficies traitées par voie aérienne sont bien connues et l'utilisation des GPS (couplés à des systèmes de navigation et débit-mètres) permet de connaître précisément la localisation des zones traitées. Le but est l'enregistrement de tous les paramètres d'épandage. Pour les avions non équipés de DGPS ou de GPS (couplés à des systèmes de navigation et débit-mètres), les équipes au sol donnent 4 coordonnées géographiques à la base (cas de la Mauritanie) ou utilisent des paramètres divers dont le calibrage des avions (cas du Maroc) pour calculer les superficies traitées ;
- Le choix entre traitement terrestre et aérien varie d'un pays à un autre et dépend énormément des cibles acridiennes et des zones à traiter, des périodes, des conditions climatiques, etc. ;
- Pour remédier au retard accusé dans l'arrivée des moyens aériens en 2004, la FAO est en train de prendre les mesures nécessaires pour que les aéronefs soient sur place au bon moment pendant la campagne 2005 ;
- Pour éviter des problèmes d'approvisionnement en pesticides, le stock de sécurité à maintenir dans chaque pays fera l'objet d'une évaluation lors de la réunion (de préparation des plans d'action pour la campagne estivale 2005) fin avril 2005 (dans le cas de réinvasion des pays sahéliers en 2005). Dans le cadre de la lutte préventive, un stock

minimum a été identifié par pays, en fonction de la superficie des aires grégarigènes. Cependant, il est prévu d'établir aussi un stock virtuel (fonds disponibles au siège de la FAO pour pouvoir acheter rapidement des pesticides en cas de recrudescence). D'autre part, le Chargé de liaison du Maroc a rappelé l'expérience positive de la campagne estivale 2004 pendant laquelle la FAO a emprunté des pesticides au Maroc et à l'Algérie pour aider rapidement certains pays sahéliens ; ces produits ont été restitués par la suite.

5.8. Bilan sur la transmission des informations acridiennes en 2004

Sur la base d'un questionnaire envoyé à chaque ELO, le bilan suivant a été dressé.

5.8.1. Utilisation des outils d'information

RAMSES (outil cartographique de saisie et d'analyse des informations acridiennes) : les fonctions les plus utilisées pour le moment sont la saisie des informations et leur visualisation cartographique. De nouveaux besoins d'analyse ont été identifiés tels que la cartographie des traitements, la synthèse quantitative par région administrative, le suivi des pesticides, etc. En 2005, il est prévu d'élaborer une nouvelle version de RAMSES (en apportant des améliorations et en ajoutant de nouvelles fonctions), de développer un CD rom pédagogique, de traduire le manuel d'utilisation en français, d'installer RAMSES au Tchad et en Libye (et éventuellement au Cap Vert qui en a fait la demande en 2004). Les pays équipés de cet outil ont également tous fait la demande de formations complémentaires.

Images satellites : le DLIS met à disposition des pays de la Région Occidentale (via son site FTP) les images SPOT VEG (tous les 10 jours) et MODIS (tous les 16 jours). Toutefois, la majorité des pays expriment des difficultés à les utiliser car elles sont lourdes à télécharger, difficiles à interpréter et à intégrer dans RAMSES. Les projets de recherche incluent le développement d'une cartographie des biotopes et la mise au point de méthodes testées.

ELocust : ce système électronique de transmission des données de terrain n'est pas encore opérationnel en Région Occidentale ; les principales contraintes rencontrées sont les suivantes : la saisie des informations est difficile sur le terrain, le système est trop compliqué à utiliser et certains composants matérielles ne sont plus disponibles. Un nouveau système, en cours d'expérimentation avec le CNES, présente l'avantage d'être plus facile à utiliser et de permettre une transmission par satellite et l'envoi automatique des informations par e-mail vers les centres nationaux.

5.8.2. Bilan sur les informations reçues au DLIS

Après avoir rappelé qu'en période de recrudescence, les pays sont censés envoyer des informations deux fois par semaine et des bulletins décennaires, l'expert FAO a présenté des tableaux comparatifs (entre pays de la Région Occidentale) sur la régularité et la qualité des bulletins. Les principales contraintes rencontrées par les prospecteurs et les cellules d'information nationales sont le manque de moyens de communication et de positionnement (GPS). Le DLIS a constaté d'autre part que beaucoup de données brutes sont envoyées par les pays sans interprétation. Un rappel a été fait sur le contenu des bulletins recommandé par le DLIS.

5.8.3. Conclusion et recommandations

- Les pays ayant RAMSES l'exploitent bien et en tirent profit ;
- Certaines zones devraient être davantage prospectées ;
- Le délai entre la saisie des données dans les pays et leur envoi au DLIS est relativement bon mais la transmission des informations au DLIS reste en général irrégulière ;
- L'idée de délocaliser l'information au niveau sous-régional n'est pas partagée par tous les pays mais va être testée en 2005.

Dakar, 07-11 février 2005

A la suite de la présentation, certains Chargés de liaison ont fait des commentaires sur l'évaluation concernant leur pays. Le NPO a insisté sur l'importance des informations acridiennes utilisées non seulement par le DLIS mais aussi par les pays pour les bulletins et les prévisions. Concernant le système *eLocust*, il a indiqué que des tests opérationnels avaient prouvé qu'il fonctionnait ; seul le manque de temps a entravé sa mise en place.

Selon le Coordonnateur EMPRES/Région Occidentale, il est important que les images satellitaires soient exploitables et facilement téléchargeables par les pays. Il a également souligné l'expérience très positive des stages au DLIS et proposé de réduire leur durée (11 mois) pour former plus de personnes. Concernant *eLocust*, il a encouragé de poursuivre l'utilisation du premier système et recommandé de s'assurer que le prix du nouveau système soit supportable par les pays.

5.9. Point sur le suivi environnemental et sanitaire

En 2004, la FAO a mis en place un ambitieux programme de suivi environnemental et sanitaire, avec l'appui substantiel d'un consultant toxicologue qui a effectué de nombreuses missions de préparation, évaluation et formation dans plusieurs pays de la Région Occidentale (Mali, Maroc, Mauritanie, Niger et Sénégal).

Ce consultant FAO a profité de la réunion pour présenter les aspects majeurs de ce programme. Il a commencé par introduire deux outils/documents essentiels que sont le fascicule n°6 des Directives sur le Criquet pèlerin et les recommandations du Groupe consultatif sur les pesticides (qui a tenu sa dernière réunion fin octobre 2004). Le mandat de ce dernier est d'évaluer l'efficacité et les effets environnementaux des produits en matière de lutte contre le Criquet pèlerin. Pour le moment, onze matières actives sont listées mais toutes ne sont pas homologuées dans les pays, ce qui limite les possibilités de la FAO pour livrer rapidement et à des prix raisonnables des pesticides en cas de crise majeure.

Quelques observations ont ensuite concerné les traitements aériens classiques telles que le sous-dosage et l'espacement irrégulier. Avec des systèmes de navigation complets, il est possible de faire des traitements avec des espacements réguliers et d'exclure les zones écologiquement sensibles. D'autre part, des analyses de terrain ont révélé que les formulations à 0,5 l/ha, dont le fenitrothion 1000g/l, ne sont pas adaptés pour les traitements terrestres.

La gestion des stock et des fûts vides de pesticides a été abordée brièvement ; il en ressort que les emballages ne sont parfois pas sécurisés sur le terrain et que la gestion des contenants vides et des fûts en plastique (fortement appréciée des populations) reste un problème majeur.

Sur le plan de la surveillance sanitaire, le consultant a insisté sur la nécessité de respecter des conditions de travail très strictes pour réduire les risques d'intoxication. Les EPI (équipement de protection individuel) doivent être impérativement à usage unique et leur choix, basé sur les risques courus par les agents de la lutte antiacridienne (à définir pour chaque catégorie d'agent). Les nombreuses analyses de Cholinestérase effectuées sur le terrain pendant la campagne 2004 ont révélé, dans certains cas, une forte exposition des manipulateurs (quelques-uns ont été écartés) ; il a été aussi constaté que les chauffeurs sont souvent surexposés. Les tâches des équipes de suivi médical (à effectuer tout au long de la campagne) ont été présentées (examen d'embauche, visites médicales régulières, etc).

Concernant les produits UBV (Ultra Bas Volume), le consultant a fait remarquer que peu de formulations peuvent être utilisées sans danger pour les villageois et que certains produits ont un délai de carence très élevé (jusqu'à 21 jours pour le dimilin – étude faite au Mali), ce qui pose un problème en cas de traitement survenant juste avant les récoltes.

Le mandat des équipes d'évaluation a rapidement été évoqué ; on distingue les évaluations rapides (pouvant être réalisées par les équipes de traitement et comprenant la qualité de l'application des pesticides, l'efficacité des traitements et le suivi des incidents éventuels) du suivi

opérationnel (que la FAO est en train de développer en mettant en place des équipes spécialisées dans chaque pays qui seront formées en 2005).

6. Mise à jour du Programme EMPRES Région Occidentale pour le moyen terme et élaboration du Plan de travail pour l'année 2005

En l'absence d'un modérateur, le Coordonnateur EMPRES/Région Occidentale a réexpliqué l'objectif de l'atelier PPO (déjà pratiqué à Nouakchott en février 2001, à Niamey en janvier 2003 et à Agadir en décembre 2003) qui consiste en l'élaboration du plan d'opération (PO) pour l'année 2005 dans le cadre du Programme EMPRES pour la Région Occidentale. Ce plan d'opération s'appuie sur le Schéma de Planification des Activités (SPA) élaboré à Nouakchott (Mauritanie) en février 2001 pour les 4 années de la Phase 1, adapté à chaque réunion des Chargés de liaison et mis à jour dans le cadre de la présente réunion. Les éléments essentiels du Programme EMPRES en Région Occidentale ont été rappelés comme suit :

Objectif global *Les risques d'invasion du criquet pèlerin sont réduits en Région Occidentale contribuant à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement.*

Objectif du programme *Un système de lutte préventive contre le criquet pèlerin est opérationnel grâce au renforcement et/ou à la création d'unités nationales de lutte et d'un dispositif de coordination régionale, et les bases de sa durabilité régionale (financière, technique et environnementale) sont définies.*

Résultats

- R1** *Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel.*
- R2** *Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales.*
- R3** *Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place.*
- R4** *La coordination régionale est opérationnelle.*
- R5** *Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées.*
- R6** *Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié.*

Les indicateurs pour l'objectif du programme et pour chaque résultat ont aussi été rappelés en plénière. Le Coordonnateur a fait remarquer que certains résultats étaient déjà atteints.

En se basant sur le PO 2004 et la matrice figurant en Annexe III, et en tenant compte des leçons apprises de la recrudescence/invasion actuelle, les participants se sont répartis en 2 groupes (chacun a traité 3 des 6 résultats ci-dessus) pour mettre à jour dans un premier temps les indicateurs puis les activités dont certaines nécessitaient d'être reformulées, complétées et/ou fusionnées. De nouvelles activités ont aussi été identifiées. Ont ensuite été définis pour chaque activité (ou subdivision d'activité) les indicateurs, l'échéancier, les responsables, les besoins précis pour la mettre en œuvre efficacement et des remarques. Cet exercice a concerné le SPA de la phase I, sur la base duquel le PO 2005 a été établi.

Le SPA révisé et le PO 2005, discutés et adoptés en plénière, sont présentés dans la matrice consolidée ci-après. La budgétisation et la ventilation par bailleur de fonds seront faites ultérieurement par la CR.

Dakar, 07-11 février 2005

Résultat 1 : Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel.**Indicateur : dans chaque pays, les UNLA travaillent selon des normes définies dans le cadre d'un plan de gestion des risques et sur la base de données écologiques pertinentes fin 2008.**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
1.1	Établir une méthodologie harmonisée de surveillance et d'alerte précoce	Un document de méthodologie de surveillance et d'alerte précoce standard pour la RO est élaboré et validé début 2007						CR	Collaboration avec les ELOs.
1.1.1	Améliorer les modalités d'utilisation de la fiche standard de collecte et de diffusion de l'information en fonction de la situation	1) Un document de synthèse, élaboré par chaque ELO et la CR, est prêt pour la 4 ^{ème} réunion des ELOs 2) Les modalités d'utilisation de la fiche sont adoptées lors de la 4 ^{ème} réunion des ELOs en décembre 2005					n.a.	ELOs & CR	
1.1.2	Engager une réflexion sur les critères d'alerte précoce	Un document de synthèse est présenté à la 4 ^{ème} réunion des ELOs	octobre				Consultants (3 dont 2 internationaux et 1 national pour 15 j chacun ⁹)	CR	Fonds BAD (2 mois de consultation pour améliorer les méthodes de surveillance)
1.2	Établir par pays des plans annuels de surveillance et d'alerte précoce des zones de reproduction	1) long terme : un plan annuel standard de surveillance existe et est appliqué dans chaque pays, et intègre des critères d'alerte précoce précis fin 2008.					Consultants si besoin	ELOs	
		2) court terme : un plan annuel de surveillance est transmis à la CR par tous les pays en 2005					Consultants si besoin	ELOs	A couvrir avec les fonds des projets d'urgence.
1.3	Affecter les moyens complémentaires nécessaires à chaque pays pour la réalisation des plans de surveillance et d'alerte précoce	Voir sous-activités 1.3.1 & 1.3.2					Définir le nombre standard d'équipes de surveillance par pays de la LF en période de rémission (envoi d'un mail aux ELO début mars).	ELOs, gouvernements, CR & FAO	
1.3.1	Finaliser l'inventaire des équipements disponibles et complémentaires pour tous les pays	Inventaire soumis à la CR en mars 2005						ELOs	Toute nouvelle acquisition doit être rapidement notifiée à la CR

⁹ Travail de réflexion en groupe (3 profils complémentaires : acridologie & techniques de prospection pour les 2 internationaux ; grande expérience de terrain pour l'expert national).

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
1.3.2	Livrer les équipements complémentaires identifiés	Les besoins de base sont satisfaits en juin 2005					Véhicules & équipement et matériel divers (radios, GPS, matériel de prospection & campement, cartes, etc).	CR & FAO	Tenir compte de la situation acridienne et de la réunion d'avril 2005 (élaboration des plans d'action et besoins pour la campagne estivale 2005). Fonds BAD et autres bailleurs à identifier
1.3.3	Affecter les moyens humains nécessaires à la constitution des équipes	Les moyens complémentaires sont mis en place dans les pays de la LF avant la campagne estivale 2005					voir 1.3.1	ELOs & gouvernements	Référence doc BAD Formation régionale (Niger) et nationales en 2005
1.4	Exécuter les plans annuels de surveillance et d'alerte précoce								
1.4.1	Exécuter les plans annuels de surveillance au niveau national	Tous les pays organisent des prospections pendant les périodes de reproduction en 2005					Frais de fonctionnement des équipes de prospection	CR & ELOs	Besoins 2005 couverts par les fonds d'urgence. Fonds BAD et autres bailleurs à identifier pour les autres années.
1.4.2	Organiser des prospections conjointes	Des prospections conjointes sont organisées entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal entre juin et octobre 2005							Couverture progressive par les gouvernements

Résultat 2 : Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales conformément aux normes de contrôle qualité.
Indicateur : fin 2006, les moyens humains et matériels sont disponibles ou mobilisables en temps utile dans les pays.

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
2.1	Définir les procédures pour une intervention rapide	Un draft du manuel des procédures est disponible fin 2006					Consultant ¹⁰ (2 consultants internationaux, 1 spécialiste en acridologie et 1 en techniques d'application) pendant 1 mois	CR	Adapter le manuel aux pays si besoin. Fonds dispo : BAD (2 mois)
2.2	Constituer les équipes d'intervention	Des équipes d'intervention sont opérationnelles au Tchad fin 2005					Définir le nombre standard d'équipes d'intervention par pays de la LF en période de rémission (envoi d'un mail aux ELO début mars). Frais de fonctionnement des équipes d'intervention	ELO Tchad	Hypothèse : des équipes sont déjà opérationnelles dans les autres pays Besoins 2005 couverts par les fonds d'urgence. Fonds BAD et autres bailleurs à identifier pour les autres années. Couverture progressive par les gouvernements .

¹⁰ TdR : analyser les Directives sur le CP et les SOPs (existantes pour la RC) et les adapter pour la RO.

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
2.2.1	Élaborer les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières	Deux accords sont établis entre l'Algérie, le Mali et le Niger et entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal en 2005. Un draft d'accord de cadre légal est en circulation entre les pays de la RO fin 2006.					Consultants : 1 juriste pour élaborer un protocole d'accord (2 mois) et 1 coordonnateur des activités de terrain (1 mois/an)	CR & ELOs	Fonds dispo : BAD - élaboration d'un cadre légal de circulation des équipes mixtes (2 mois - 2ème année du projet) - coordination des équipes mixtes d'intervention (1 mois/an pendant les 4 années du projet)
2.3	Mettre en place les équipements (matériels, infrastructures, produits) nécessaires aux interventions rapides							CR, ELOs & FAO	
2.3.1	Finaliser l'inventaire des équipements disponibles & complémentaires pour tous les pays	Un inventaire est disponible en mars 2005						ELOs	
2.3.2	Acquérir et livrer les équipements identifiés	Les équipements sont livrés en juin 2005 dans tous les pays					Equipement d'intervention & véhicules	CR & FAO	Fonds BAD et autres bailleurs à identifier
2.3.3	Identifier les infrastructures à réhabiliter ou à construire	Les infrastructures à réhabiliter ou à construire sont identifiées mi 2005						ELOs	Processus en cours et variable en fonction des pays.
2.3.4	Réhabiliter et construire les infrastructures nécessaires	Infrastructures réhabilitées et construites dans X pays fin 2006					Contrats & équipement (exhaure, bureau, solaire, etc)	ELOs & FAO	Fonds BAD, BM et autres bailleurs à identifier

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs/jalons	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
2.3.5	Créer les unités de maintenance des équipements						Affectation du personnel chargé de la maintenance des équipements et des moyens matériels et financiers nécessaires (à détailler).		A réaliser en 2006
2.4	Mettre en œuvre un plan de suivi environnemental et sanitaire et de qualité des traitements au niveau régional et national								Formation des formateurs en MAU réalisée en mars 2005 (suivie de formations en cascade au niveau national) L'expérience de certains pays peut servir d'exemple pilote. Communication : voir R4 Formation (formateurs au niveau régional et en cascade dans les pays) : voir R5 Recherche (tests & expérimentations) : voir R6 Fonds dispo : BAD, Pays Bas, FAO (TCP/TUN), FFEM (volet 3 ¹¹), Japon
2.4.1	Elaborer un cahier des charges par pays et l'harmoniser au niveau régional	Un cahier des charges est élaboré fin 2006 dans tous les pays					Consultants	CR & ELOs	Collaboration des Chargés de l'environnement existants et des nouveaux agents formés (Nouakchott, mars 2005).
2.4.2	Etablir l'inventaire des moyens disponibles et des besoins	La mise à jour de l'inventaire est transmis à la CR tous les 3 mois à partir de mi 2005						ELOs	Fonds dispo : BAD et FFEM.
2.4.3	Acquérir les équipements	Les équipements identifiés sont disponibles fin 2005 au Mali, au Maroc, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et en Tunisie					Equipement consommable et non consommable	CR & FAO	Infrastructures à construire ou réhabiliter dans le cadre de l'activité 2.3.4.
2.4.4	Affecter les moyens humains nécessaires	Chaque pays a nommé un Chargé de l'environnement avant fin 2005						Gouvernements & ELOs	
2.4.5	Mettre en place les équipes nationales de contrôle qualité	Une équipe de contrôle qualité est mise en place dans chaque pays à partir de mi 2005					Frais de fonctionnement des équipes	ELOs	Besoins couverts en partie par les fonds d'urgence, la BAD et la BM.
2.4.6	Mettre en œuvre un programme de gestion des stock de pesticides et des emballages	Un programme de gestion est initié au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Sénégal mi 2005					Construction de magasins de stockage (voir A 2.3.4). Consultants.	CR	

¹¹ Dans le cadre du 3^{ème} volet du projet FFEM, les activités programmées sont les suivantes : élaboration d'un cahier des charges décrivant l'ensemble des mesures à prendre pour éviter ou atténuer les impacts négatifs sur l'environnement (à adapter à chacun des pays selon la législation et les règlements en vigueur, en collaboration avec l'expert environnementaliste de chaque UNLA et des institutions nationales compétentes en matière d'environnement), conduite de quelques EIE et identification d'un pool de compétences par pays en matière d'EIE.

Dakar, 07-11 février 2005

Résultat 3 : Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place.**Indicateurs :****I.R.3.1. : toutes les unités nationales sont capables d'exploiter RAMSES et les images satellitaires fin 2007.****I.R.3.2. : le DLIS et la CR reçoivent chaque mois les bulletins « situation acridienne » de chacun des pays conformément au standard fin 2007.**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
3.1	Adapter et développer les procédures d'acquisition, de saisie, d'analyse et de diffusion de l'information								
3.1.1	Établir les protocoles d'accord avec la météo nationale et d'autres fournisseurs potentiels d'information	Des conventions entre les services de météo et les UNLA sont signées dans les pays en ayant besoin fin 2005					Contrats avec services météo	ELOs	Fonds BAD : 16 000\$ (forfait de 4 000\$/an pour acquisition de données météorologiques)
3.1.2	Acquérir et installer des stations météorologiques automatiques	Au moins 2 stations sont opérationnelles en Mauritanie fin 2005					Stations météorologiques automatiques Personnel pour fonctionnement et maintenance Formation Provision pour frais de fonctionnement	FAO, CR & ELOs	Activité à titre expérimental pour valider des méthodes de surveillance. Fonds dispo: FFEM, BM (formation) & BAD : 165 000\$ (135 000 \$ pour achat de 9 stations ¹² + 30 000\$ pour frais de maintenance des stations)
3.1.3	Mettre en place la diffusion régulière des images MODIS en complément de la diffusion déjà existante des images SPOT	Les pays ont accès régulièrement aux images MODIS fin 2005					Besoins (antennes paraboliques pour connexion internet et abonnement Internet) couverts dans le cadre de l'activité A.3.2.3 Logiciel (à installer dans les pays pour faciliter le téléchargement) et formation à l'utilisation du logiciel (voir remarques MAOB)	FAO/DLIS & CR	Revoir le format des images pour faciliter le téléchargement.
3.1.4	Assurer une assistance technique auprès des pays pour l'utilisation de RAMSES et des images satellites	Tous les pays diffusent régulièrement vers le DLIS leurs données brutes avec RAMSES fin 2005					Expert DLIS (missions de formation/recyclage et suivi dans les pays de la RO en fonction des besoins)	FAO/DLIS & CR	Consultants si besoin pour certains pays

¹² 2 pour la Mauritanie, 1 pour le Mali, 4 pour le Niger et 2 pour le Tchad.

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
3.1.5	Installer RAMSES et former le personnel à son utilisation en Libye et au Tchad	RAMSES est installé et deux personnes par pays sont capables de l'utiliser en 2005					Equipements divers et missions de l'expert DLIS pour installation/formation Les versions de RAMSES pour le Tchad et la Libye ont été développées en 2004. Le logiciel Arcview est déjà disponible au DLIS pour le Tchad ; il reste à acheter du matériel informatique si besoin.	DLIS & CR	L'installation de RAMSES au Tchad suppose au préalable la mise en place de moyens humains et matériels et celle en Libye la possibilité d'importer le logiciel Fonds dispo : BAD & FFEM
3.1.6	Traduction en français du manuel de RAMSES et réalisation d'un CDROM pédagogique	Ces documents sont élaborés et diffusés en 2005					Consultant et frais divers	DLIS & CR	Fonds FFEM
3.1.7	Elaborer une nouvelle version de RAMSES en insérant de nouvelles fonctionnalités	Nouvelle version élaborée et envoyée dans tous les pays fin 2005						DLIS & CR	
3.1.8	Organisation d'une formation régionale à l'utilisation avancée de RAMSES et des images satellites	Une formation est organisée en 2006						DLIS & CR	Fonds BAD
3.2	Mettre en place une cellule opérationnelle d'information au niveau de chaque unité nationale de lutte préventive	Les données et les bulletins sont transmis régulièrement fin 2005						ELOs & CR	
3.2.1	Réaliser un inventaire des besoins en matériel informatique et accès internet	Un inventaire est élaboré pour juillet 2005						ELOs & CR	
3.2.2	Acquérir le matériel informatique nécessaires aux cellules d'information de tous les pays	Toutes les cellules disposent du matériel fin 2005					Matériel informatique	FAO & CR	Fonds BAD & FFEM
3.2.3	Mettre en place dans les pays où le besoin a été identifié des accès internet à haut débit	Toutes les cellules disposent d'un accès internet leur permettant de télécharger les images satellites régulièrement fin 2005					Antennes paraboliques et abonnement Internet	FAO, CR & ELOs	BAD : 11 000\$ pour parabole connexion Internet (MLI) + 8 000\$ pour abonnement Internet (2 000\$/an). FFEM : équipement parabolique pour liaison internet à haut débit (volet 1.3) pour MLI, MAU & NER Coordination nécessaire entre contributions pour la répartition par pays
3.2.4	Affecter le personnel nécessaire	Au moins deux personnes par pays sont formées et disponibles pour la saisie des informations dans RAMSES mi 2006					Suivi (par les ELOs, la CR & le NPO) de l'engagement des gouvernements à affecter le personnel nécessaire	Gouvernements & ELOs	

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
3.3	Mettre en place une nouvelle technique de transmission des données via satellite	Une nouvelle technique de transmission des données via satellite est validée fin 2007							
3.3.1	Tester une nouvelle technique de transmission des données et de positionnement des équipes via satellite	Un prototype est testé et un document de synthèse évalue l'opérationnalité et les coûts associés à ce nouvel outil pour la fin 2005						DLIS & CR	Contrat avec le CNES financé par FAO Pour la Mauritanie: cf accord avec la BM
3.3.2	Acquérir le matériel de substitution au pack <i>eLocust</i>	Matériel acquis pour 4 pays mi 2006					Equipement	DLIS & CR	Equipement à acquérir si besoin et en complément du matériel existant (pack <i>eLocust</i> I) Fonds FFEM: volet 1.3 Italie : 75 000\$ (à partager avec la RC) pour achat de pack <i>eLocust</i>
3.3.3	Former le personnel à l'utilisation de la nouvelle version <i>eLocust</i>	Personnel formé dans au moins 4 pays fin 2006					Formation	DLIS & CR	Fonds FFEM: volet 1.3 BAD : 20 000\$ (formation ¹³)
3.4	Activités de recherche								Voir activité 6.1. bis.3

¹³ Ce montant correspond à la moitié de la provision BAD pour la formation aux "techniques de prospection et surveillance" (40 000\$).

Dakar, 07-11 février 2005

Résultat 4 : La coordination régionale est opérationnelle.**Indicateurs :****I.R.4.1. : Les plans de travail annuels de la CR sont évalués et validés par le comité de pilotage.****I.R.4.2. : La CR dispose des moyens adéquats pour assumer pleinement son rôle fin 2006.**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
4.1	Assurer la gestion administrative du programme EMPRES	Un rapport administratif et financier est disponible et diffusé à la fin de l'année					Personnel (Assistant admin & financier + Spécialiste suivi-évaluation) Equipement divers et frais de fonctionnement de la CR	CR, FAO & NPO	Les modalités d'exécution des projets sont clarifiées par les bailleurs de fonds.
4.2	Coordonner et suivre les activités techniques et scientifiques du programme						Assistant technique	CR	Fonds FSP et UE (projet d'urgence)
4.2.0	Organiser la 1 ^{ère} réunion du Comité de pilotage EMPRES/RO	1 ^{ère} réunion organisée en 2005. Tableau de bord établi et validé en 2005.					Frais de voyage des participants et d'organisation de la réunion	CR	Condition : fonds disponibles
4.2.1	Organiser un atelier pour harmoniser les méthodes de travail (lancement du programme)	Atelier organisé en 2005.					Frais de voyage des participants et d'organisation de l'atelier	CR	Conditions : 1) Les décaissements des fonds des différents projets sont effectifs. 2) L'activité acridienne permet la tenue de l'atelier.
4.2.2	Élaborer un modèle de gestion administrative, comptable et financière des UNLA et l'adapter à chaque pays	Un modèle de gestion existe pour chaque UNLA en décembre 2006					Consultant (1) pour 4 mois	CR & ELOs	Activité à réaliser en 2006. Fonds BAD disponibles pour 2 mois de consultation ("procédure de gestion des UNLA")
4.2.3	Concevoir et mettre en œuvre le plan de suivi des activités	Le calendrier des missions et réunions est exécuté à au moins 80%. Le rapport annuel d'évaluation est disponible au Siège de la FAO.					Consultant	CR, NPO & ELOs	Fonds BAD : consultant (2 mois) pour concevoir et mettre en place un système de suivi-évaluation du programme
4.3	Promouvoir et entretenir les relations avec les partenaires du programme								
4.3.1	Organiser des réunions de sensibilisation et d'information des bailleurs de fonds	Au moins 1 réunion est organisée en 2005.					Frais de voyage et d'organisation des réunions	FAO & CR	Harmoniser le calendrier des réunions avec la BM. Fonds dispo : BAD & FAO.
4.3.2	Établir des liens avec les partenaires techniques et scientifiques pouvant être impliqués dans le programme	Les bases de collaboration avec au moins 2 partenaires sont définies						CR, NPO & ELOs	
4.3.3	Définir et mettre en œuvre un plan de communication au niveau régional et national	Un plan de communication au niveau régional et national est élaboré fin 2006					Consultants et Chargés de la comm des UNLA	CR & ELOs	Fonds dispo : FSP & BM (financement d'un Chargé de la comm dans chaque UNLA).

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I	Indicateurs	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
		2005	2006	2007	2008			
4.4	Veiller à asseoir la durabilité de la lutte préventive en Région Occidentale	La nature et le niveau des contributions des pays sont connus fin 2008						Les pays contribuent à la lutte préventive.
4.4.0	Ré-évaluer les coûts récurrents	Les coûts indicatifs ré-actualisés sont disponibles par pays fin 2005					ELOs & CR	Chaque pays soumet à la CR une mise à jour des coûts récurrents du dispositif national de LP.
4.4.1	Sensibiliser les gouvernements sur la durabilité de la lutte préventive	Une UNLA est opérationnelle dans chaque pays fin 2008					CR, FAO & ELOs	Se référer aussi aux docs de projet de la BAD et de la BM. Encourager les pays à finaliser les statuts des UNLA.
4.4.2	Elaborer des mécanismes devant assurer la durabilité de la LP					Consultant si besoin		A initier en 2006. Fonds BAD dispo (2 mois de consultation pour mener une étude sur la pérennisation du dispositif de LP).
4.5	Assurer une veille scientifique et technique	Des échanges d'infos scient. et tech. sont effectifs entre CR, FAO et pays				Abonnements (à des revues physiques et/ou électroniques) au niveau régional	CR, FAO, NPO, ELOs	
4.6	Établir, en concertation avec les pays, des plans de gestion des risques et veiller à leur exécution							A initier en 2005. Etroite collaboration avec la BM. Fonds dispo : FSP ¹⁴ & Italie (cf 3 ^{ème} composante "contingency planning")
4.6.0	Organiser un atelier concernant les plans d'action nationaux pour la campagne 2005	Plans d'action prêts avant la campagne estivale 2005				Frais de voyage des participants et d'organisation des réunions.	ELOs, CR, FAO & BM	Réunion (organisée et financée par la FAO & la BM) avec tous les partenaires prévue fin avril 2005
4.6.1	Initier la préparation de TdR concernant les plans de gestion des risques avec les partenaires	Une réflexion sur les plans de gestion des risques est initiée en 2005.				Consultants	FAO, CR, ELOs & NPO	Concertation avec la France (FSP), la BM & la BAD (1 mois de consultation pour élaborer les TDR nécessaires à la création d'un fonds d'urgence).
4.6.2	Formaliser les procédures de mobilisation et de redéploiement des ressources	Un manuel sur les procédures de mobilisation et de redéploiement des ressources est disponible fin 2008				Consultant(s)	CR & ELOs	
4.6.3	Mettre en place un budget pour les plans de gestion des risques	Un budget disponible dans chaque pays pour financer le plan de gestion des risques fin 2008					Gouvernements, ELOs & CR	voir résultats de l'activité 4.6.1
4.7	Renforcer la coopération avec le Programme EMPRES-Région Centrale et les Commissions	Au moins 2 activités (à identifier) conjointes sont conduites en 2005				Frais de voyage et d'organisation de réunions/missions conjointes.	CR	Collaboration avec EMPRES RC, CRC & CLCPRO

¹⁴ Budget de 400 000 €.

Dakar, 07-11 février 2005

Résultat 5 : Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées.**Indicateurs :****I.R.5.1. : au moins 80% des équipes sont capables d'appliquer les bonnes pratiques disponibles.**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
5.1	Identifier les capacités et les besoins en formation au niveau des pays.							La réalisation de ces 3 sous-activités dépend de la rapidité de réponse des ELOs RO.	
5.1.1	Recenser les compétences existantes	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les compétences existantes avant fin octobre 2005						ELOs, CR & NPO	
5.1.2	Définir les thèmes de formation	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les besoins en formation avant fin octobre 2005						ELOs & CR	
5.1.3	Identifier les structures d'accueil adaptées	Tous les pays ont fourni à la CR des informations sur les structures d'accueil avant fin octobre 2005						ELOs & CR	
5.2	Établir un plan de formation harmonisé au niveau régional	Un plan de formation régional est disponible fin 2005					2 x 2 mois de consultation	ELOs & CR	Plan déjà établi pour le Sahel dans le cadre des projets d'urgence. Fonds dispo BAD (2 mois de consultation pour élaborer un plan concerté de formation harmonisé au niveau régional) & FPS
5.3	Mettre en œuvre le plan de formation	Au moins un atelier de formation régional est réalisé					4 mois de consultation	CR	Besoins couverts en 2005 par les fonds d'urgence. A réaliser en 2006 pour les pays d'Afrique du NO.
5.3.1	Former des formateurs	3 formateurs par pays du Sahel sont formés en mars/avril 2005.					Frais de voyage des participants et d'organisation de la formation Equipement divers et consultants si besoin	FAO, CR, ELOs & NPO	La situation acridienne le permet. Besoins couverts par des projets d'urgence en 2005.
5.3.2	Élaborer des supports pédagogiques	Les supports sont disponibles avant fin mars 2005					Consultant si besoin	CR & FAO	Besoins couverts par des projets d'urgence en 2005. Fonds BAD (2 mois de consultation pour élaborer un manuel de formation – 2 ^{ème} année du projet)
5.3.3	Réaliser les plans de formation national et régional	3 x 3 formations sont réalisées dans chaque pays du Sahel (90 pers. formées/pays) avant fin juin 2005					Frais de voyage des participants et d'organisation des formations Equipement divers et consultants si besoin	CR, FAO & ELOs	Concertation avec la BM et AELGA. Besoins couverts par des projets d'urgence en 2005.
5.3.4	Faire le suivi-évaluation des formations	Au moins deux visites de terrain sont réalisées entre juillet et octobre 2005					Consultants	ELOs, CR & NPO	Besoins couverts par des projets d'urgence en 2005
5.4	Stimuler l'échange d'expertise dans la région et entre les régions	Au moins 2 visites d'échange sont réalisées en RO et entre les 2 régions avant fin 2005					Frais de voyage des experts	CR	Les bénéficiaires doivent présenter leur expérience à la 4 ^{ème} Réunion ELO.

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
5.5	Promouvoir la diffusion et l'acquisition de l'information technique						CR	Echanges de mels, transmission de docs	

Résultat 6 : Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié.**Indicateurs :****I.R.6.1. : au moins 3 thèmes de recherche sont initiés et une expérimentation est réalisée fin 2006.****I.R.6.2. : au moins une station de recherche régionale est opérationnelle et 2 unités de recherche nationales sont fonctionnelles fin 2007.**

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
6.1	Identifier les thèmes de recherche appliquée utiles à la lutte préventive								
6.1.1	Compléter l'état des lieux sur les recherches réalisées dans la RO (Mali, Niger, Sénégal, Tchad)	1. Un document provisoire pour chacun des 4 pays (Mali, Niger, Sénégal, Tchad) sur les travaux de recherche est élaboré avant fin 2005. 2. Une liste des travaux de recherche réalisés dans la RO est extraite de diverses bases de données internationales avant fin 2005.					4 consultants nationaux (2 mois chacun ; 1 par pays) et un consultant international pour faire la synthèse des travaux (1 mois)	ELOs & CR	Fonds dispo : BAD (4 mois)
6.1.2	Faire la synthèse des travaux de recherche réalisés en RO, identifier des thèmes de recherche complémentaires et établir des priorités.	Une première liste de thèmes prioritaires de recherche est élaborée et diffusée avant fin 2005.					2 consultants (1 mois chacun)	CR	
6.1.3	Organiser un atelier régional de renforcement du programme de recherche	Des thèmes de recherche sont identifiés en 2006					Frais de voyage des participants et d'organisation de l'atelier. Consultant si besoin	CR & AGPP	ELOs et Institutions de recherche impliqués dans la réflexion. Fonds dispo : BAD (12 000\$).
6.1b	Initier des travaux de recherche parmi les thèmes prioritaires								Fonds dispo : BAD
6.1 bis.1	Réaliser des expérimentations sur les méthodes de lutte alternative	Au moins une expérimentation est réalisée avant fin 2005.					2 consultants internationaux et 2 nationaux. Frais et moyens d'opération.	CR & ELOs	Condition : présence de cibles acridiennes. Fonds dispo : voir projets d'urgence en cours + FFEM ¹⁵ , Italie ¹⁶ , Japon, FIDA, etc

¹⁵ Dans le cadre du volet 2.1 du projet FFEM, les activités programmées sont les suivantes : expérimentations *in situ* pour les méthodes non encore testées en conditions réelles et rédaction de procédures détaillées d'emploi pour les produits de nouvelle génération, adaptation des protocoles de suivi environnemental pour ces essais (suivant la nature des produits testés), études sur l'amélioration des techniques de traitement en barrière avec des produits conventionnels). Ces activités seront mises en œuvre par les UNLA avec l'encadrement d'une institution compétente (IITA, ICIPE, CERES/Locustox, CIRAD, etc).

¹⁶ Dans le cadre de la 2^{ème} composante de ce projet, sont prévus 12 mois de consultation internationale, une provision pour organiser des ateliers de formation et une enveloppe de 41 000\$ pour acheter des biopesticides.

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Indicateurs	Calendrier				Besoins	Responsables	Remarques & suppositions
			2005	2006	2007	2008			
6.1. bis.2	Initier des recherches sur l'amélioration des techniques de prospection et d'évaluation des infestations	Au moins une étude est initiée avant fin 2005					1 mois de consultation et 1 contrat	CR	
6.1. bis.3	Mettre au point et valider des méthodes d'analyse des images satellites pour le suivi des aires grégarigènes et l'alerte précoce	Des termes de référence précis sont définis et des travaux ont démarré avant fin 2005					Contrats et/ou consultations	DLIS & CR	Fons dispo : FFEM (volet 1.2 ¹⁷ : contrats avec l'OSS, le CIRAD, l'ACMAD, AGRHYMET) ¹⁸ Italie : 146 000\$ (à partager avec la RC) pour contrat avec un institut italien
6.2.	Renforcer les capacités de recherche dans la RO								Fonds dispo : BAD
6.2.1	Mettre en œuvre des activités à la station d'Akjoujt	La station régionale de recherche EMPRES est opérationnelle et au moins une activité de recherche est réalisée avant fin 2005					Frais de fonctionnement/entretien de la station.	FAO, CR, NPO et ELO MAU	Fonctionnement assuré par la FAO
6.2.2	Développer des fonds bibliographiques au niveau des UNLA	Nombre d'ouvrages disponibles dans chaque UNLA transmis à la CR avant fin 2005					Frais de reproduction, envoi et achats	ELOs	
6.2.3	Rapatrier des copies des travaux de recherche dans les pays concernés	Accès établi aux portails des universités concernées					Frais d'envoi & d'accès	ELOs	
6.3.	Assurer la coordination et la complémentarité des activités de recherche opérationnelle entre les pays et avec la région centrale	Concertation permanente entre les pays de la RO et avec la région centrale.						CR	
6.4.	Stimuler l'échange d'expertise et promouvoir la diffusion des résultats de la recherche opérationnelle	Résultats d'une enquête de satisfaction réalisée auprès des pays et de la CR disponibles						CR	Encourager la participation aux séminaires internationaux.

¹⁷ Définition de méthodologies de travail relatives à l'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles.

¹⁸ Le DLIS sera responsable de coordonner les chantiers suivants : réalisation d'un fond de carte (OSS), installation et suivi de stations météo semi-automatiques (ACMAD), études permettant de confronter les données météo et les données sur la végétation (AGRHYMET), test et mise au point d'une méthodologie fiable pour accéder à une définition des zones à risques acridiens sur une base temporelle décadaire (CIRAD).

7. Recommandations

Les points présentés ci-dessous ont été considérés comme essentiels pour la mise en œuvre du Programme EMPRES en Région Occidentale. A ces fins, les participants recommandent de :

1. prendre le plus vite possible les mesures appropriées pour assurer le décaissement des fonds des bailleurs réservés à la lutte préventive ;
2. poursuivre la sensibilisation des gouvernements sur la nécessité de mettre en place des UNLA autonomes ;
3. renforcer la CLCPRO afin de lui permettre d'assurer pleinement son rôle de coordination régionale ;
4. maintenir un bon niveau de communication entre tous les partenaires (FAO, CLCPRO, pays, bailleurs et autres partenaires) ;
5. poursuivre la coordination entre les bailleurs de fonds afin de mieux assurer la complémentarité des financements ;
6. élaborer un plan d'action clair par pays pour faciliter la planification des bailleurs ;
7. transmettre au siège de la FAO des requêtes cohérentes et bien justifiées ;
8. maintenir la vigilance pour suivre l'évolution de la situation acridienne au cours de l'année 2005 malgré les signes d'un début d'accalmie ;
9. identifier des terrains pour construire des pistes d'atterrissage en cas de besoin ;
10. rester vigilant sur la maîtrise à long terme (par les pays) des coûts récurrents des dispositifs nationaux de prévention ;
11. concevoir le problème Criquet pèlerin en terme de risque naturel nécessitant l'établissement de plans de gestion des risques ;

8. Date et lieu de la prochaine Réunion

Le Coordonnateur EMPRES en Région Occidentale a informé les participants que l'Algérie se propose d'accueillir la prochaine réunion fin 2005 ou début 2006. Cette proposition a été approuvée par l'ensemble des participants.

9. Adoption du rapport

Les participants ont adopté à l'unanimité le rapport de la troisième Réunion des Chargés de liaison EMPRES en Région Occidentale.

10. Clôture

Le Responsable du Groupe Acridiens a remercié les interprètes, les Chargés de liaison, les bailleurs de fonds pour leur appui et le gouvernement du Sénégal pour son accueil et la très bonne organisation de la réunion. Il a terminé en souhaitant aux participants un agréable retour dans leurs pays respectifs.

Dakar, 07-11 février 2005

Le Coordonnateur régional EMPRES/RO a remercié tous les participants pour leur franche et active contribution à la réussite de la présente réunion. Il a exprimé sa reconnaissance et ses vifs remerciements aux organisateurs, en particulier M. Diop et M. Lo (Directeur de la DPV). Il a réitéré son souhait de voir les Chargés de liaison et tous les partenaires du programme EMPRES travailler la main dans la main afin d'asseoir la stratégie de lutte préventive contre le Criquet pèlerin sur des bases solides et de veiller à mettre en place les mécanismes de sa durabilité. Il a enfin réitéré ses sincères remerciements à tous les bailleurs de fonds qui contribuent au programme EMPRES/RO.

Au nom des tous ses homologues, le Chargé de liaison du Mali a remercié vivement le Sénégal pour son accueil chaleureux ainsi que tous les responsables et le personnel de la DPV, les bailleurs de fonds, la FAO et la CR EMPRES/RO, le Secrétaire exécutif de la CRC et Le Coordonnateur régional EMPRES/RC pour leur participation active à la réunion, sans oublier les interprètes et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réunion.

M. Lo, au nom du Ministère de l'Agriculture du Sénégal, a procédé à la clôture de la réunion en remerciant l'ensemble des participants et en rappelant que le Sénégal accorde une très grande importance à la lutte contre le Criquet pèlerin.

Programme de la 3^e Réunion des Chargés de liaison EMPRES/RO

Jour	Heure	Activités	Responsables
Lundi 07 février 2005	08:30	Accueil des participants	
	09:30-10:00	Ouverture de la réunion	
	10:00-10:30	Pause	
	10 :30- 12 :30	Présentation du bilan des activités de la coordination EMPRES durant 2004	T. Benhalima
	12 :30- 14 :30	Déjeuner	
	14 :30- 16 :00	Présentation par pays	Chargés de liaison
	16:00-16:30	Pause	
	16 :30- 18 :00	Présentation par pays (suite)	Chargés de liaison
Mardi 08 février 2005	09 :00- 10 :30	Présentation par pays (fin) Discussions	Chargés de liaison
	10:30-10:45	Pause	
	10:45-11 :15	Acquisitions réalisées par la FAO et sur le plan bilatéral au profit des pays de la Région Occidentale (fin 2003-début 2005)	L. Liénart
	11:15-12:30	Leçons tirées de l'invasion et pouvant mieux orienter la mise en place de la stratégie de lutte préventive	T. Benhalima
	12 :30- 14 :30	Déjeuner	
	14 :30- 16 :00	Leçons tirées de l'invasion (gestion de l'information)	C. Wassenaar
	16:00-16:15	Pause	
	16 :15- 17 :30	Leçons tirées de l'invasion (suivi environnemental et sanitaire)	W. Mullie

Jour	Heure	Activités	Responsables
Mercredi 09 février 2005	09 :00- 10 :30	Introduction et démarche à suivre pour la mise à jour du programme EMPRES RO et l'élaboration du Plan de travail pour 2005 (participants en plénière) Préparation du travail en groupes et attribution des thèmes (participants en plénière)	T. Benhalima
	10:30-10:45	Pause	
	10 :45- 12 :30	Travail en groupes	
	12 :30- 14 :30	Déjeuner	
	14 :30-16:00	Travail en groupes	
	16:00-16:15	Pause	
	16 :15- 17 :30	Travail en groupes	
Jeudi 10 février 2005	09 :00- 10 :30	Travail en groupes	
	10:30-10:45	Pause	
	10 :45- 12 :30	Travail en groupes	
	12 :30- 14 :30	Déjeuner	
	14 :30- 16 :00	Travail en groupes	
	16:00-16:15	Pause	
	16 :15- 17 :30	Travail en groupes	
Vendredi 11 février 2005	09 :00- 10 :30	En séance plénière : restitution et finalisation de la mise à jour du Programme pour la Phase I et du plan de travail pour l'année 2005	
	10:30-10:45	Pause	
	10 :45- 12 :30	Suite et fin de la restitution et finalisation de la mise à jour du Programme pour la Phase I et du plan de travail pour l'année 2005	
	12 :30- 14 :30	Déjeuner	
	14 :30- 17 :00	Recommandations Date et lieu de la prochaine Réunion Adoption du rapport Clôture	

Annexe II

Synthèse des inventaires réalisés et mis à jour par la CR

1. PERSONNEL

1.1. **Personnel permanent** : donner les effectifs par catégorie professionnelle (ingénieur, technicien, chauffeur, manœuvre, personnel d'appui...) et préciser la fonction exacte, la qualification ou la formation (nature et année du diplôme obtenu) ainsi que le lieu d'affectation (siège ou terrain), selon le tableau ci-dessous.

Catégorie	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
Ingénieur	8	8	6	2	14	03
Technicien	12	4	20	2	25	12
Chauffeur	40	?	12	2	35 dont 27 contractuels	05
Manœuvre	30	?	37	2	6	12
Personnel d'appui		1	8	3		12
Secrétaire	02	?	5	1	11 dont 10 contractuels	01 DPVC
Autre (préciser)			33 ¹⁹	2	92	
Total	92	13	121	14	183	45

1.2. **Personnel mobilisé au cours de cette recrudescence/invasion** : indiquer, le cas échéant, la provenance (ministère d'origine), la qualification et les effectifs des appuis extérieurs temporaires.

Catégorie	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
Ingénieur	65	15	130	20	11	07
Technicien	95	Plus de 500	300	30	99	14
Chauffeur	100	154	250	50	44	13
Manœuvre	100	100	825	92	110	12
Personnel d'appui		Plus de 1000	1108	120	220	12
Secrétaire		15	27	1	44	01
Autre (préciser)		20	260 (Guetteur)	300 (Applicateurs)	317 (Armée) + 182 DPV	
Total	360	Près de 2000 agents	2900	613	1027	59

2. MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

2.1. Équipement roulant

Type de véhicule	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
UNIMOG	100	2	4	8	14	02
Autre camion	80	1	8	3	2	02
Station Wagon	02	1	38	8	15	-
Pick-up double cabine	04	10	28	24	6	01
Pick up simple cabine	116	2	66	12	11	-
Totaux	302	16	144	55	48	05

¹⁹ Dont 1 Médecin, 2 infirmiers et 20 ouvriers spécialisés

2.2. Matériel météorologique

	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
Thermomètre	20	22	7	3	Néant	20
Psychromètre	20	23	140	1	Néant	01
Anémomètre	20	3	165	1	Néant	02
Pluviomètre	Néant	5	2	Néant	Néant	-

2.3. Matériel de prospection : préciser le type, le nombre d'unités et l'état pour le matériel désigné ci-dessous.

	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
Matériel de navigation						
GPS	290	77	343	26	155	-
DGPS	Néant	0	1	0	Néant	-
boussoles	Néant	23	120	1	Néant	-
cartes géographiques	1 285	662	3 472	21 jeux	50	-
Matériel de campement						
Lits de camp	400	86	784	227	Néant	40
Couvertures	1000	64	1400	257	Néant	10
Sacs de couchage	400	22	764	21	100	-
Moustiquaire	00	71	0	0	Néant	-
Fûts	500	15	200	0	Néant	49
Matériel de collecte				0	Néant	
Filets	50	6	10	0	Néant	-
pièges lumineux	00	0		0	Néant	-
flacons à cyanure	50	0	4	2	Néant	-
Trousse de dissection	20	20	20	0	Néant	-
Autre (préciser) Compteur à Main Chronomètre Pompe 12 volts à Carburant	30 Compt. 23 Chrono 30 Pompe 12 volts		20 boîte coll. ° 10 boîte coll. 20 cages élévage			Lampes 12 Popote 12 Lampes à pétrole 12

2.4. Matériel de communication

	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
Radio type Codan	51	28	44 mobiles 14 fixes 105 Radio VHF	5 dont 2 fixes	4 (fixes)	01 mobile
Radio type ICOM	50 (30 Mobiles 20 Fixes)	39	50 mobiles	2	30 (fixes)	12
Autres types : (spécifier)	09	10 Barrett	50 Kachina mobiles	6 Fax		01 Yaesu
Téléphone	10	2	120 mobile	2	4	01
Connexion Internet	02	1	ADSL	2	2	01
Téléphone satellitaire	04	20		17	Néant	10

NB. Pour les radios, préciser à chaque fois le nombre de fixes et de mobiles.

2.5. Matériel de traitement

Description	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
ENS	24	1	21	2		-
Phantom ou Camion	670		12			-
Micronair	37		46	4	5	03
Airbi	21			3		08
Ulvamast		25	37	20	27	13
MicroUlva		1 625	120	1 500	200	171
Pulvérisateur à dos	83 000	661	3 200	358	1523	100
Autres	14.000 citernes portées	2364 convent.			16 (Berthoud, Jacto, Kioritz) 234 atomiseurs	14
Sociétés nationales pour les traitements aériens						-

2.6. Matériel de protection : n'inscrire que les équipements en parfait état

Description	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
Combinaison	52 000	3834	13 329 dont 1500 jetables	696	4 527	-
Bottes (paire)	52 000	310	3 000	460	3 121	-
Gants	52 000	4	19 000	750	4 270	-
Masque	52 000	1996	4 584	348	3 311	-
Cartouches de rechange	52 000	3932	10 000	vrac		-
Lunettes	52 000	5	4500	618	4 244	-

2.7. Gestion et utilisation des pesticides – ne pas hésiter à ajouter une annexe pour fournir l'intégralité de l'information

Pesticide	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
Stock	875.000	242 264	1 645 002	182 580	983 993 L + 627,95 TONNES	130 000
Nom commercial du pesticide	MALATHION 50% DECIS 2,5% GONGFU 2,5% CHLOROFET 22,5% MALATOX 50% ASMITHION 50%	Dimilin, Sumicombi, Décis, Dursban	DECIS EC DECIS 12.5 ULV DURSBAN 240 MALATHION 96 ULV	Dursban 450 Dursban 240 Malathion Fenitrothion Diflubenzuron	Malathion 96% Dursban 240 Fénitrothion 500 Dursban 225 Dursban 450 Cyhalothrine Asmithion Cyanophos	Dursban 450 Chlorp-ethyl 225 Asmition 50 Malathion 96

Dakar, 07-11 février 2005

Suivi des applicateurs	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
Kit de cholinestérase	6.000	3	46	2	Néant	-
Recharges/réactifs Préciser le type (plasma, érythrocyte...)	6.000		68	100 de chaque sur financement FAO TCP INT/2909	Néant	-
Techniciens formés à l'utilisation du Kit	Centre National de Toxicologie	6	30	10	Néant	-
Personnel utilisant les pesticides et bénéficiant d'un suivi sanitaire	5.000	0	1387	-	Néant	-

2.8. Équipement informatique, télématique et didactique

Description	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
Ordinateur	12	22	7	6	50	02
Modem	04		1	2	2	-
Imprimante	08	4	4	4	2	01
Scanner	03	1	2	2	1	-
Photocopieuse	05	3	5	0	7	01
Vidéo-projecteur	01	0	2	0	2	-
Projecteur transparent	01	0	2	0	1	-
Projecteur diapositive	01	0	2	0	1	-
Ecran de projection	01	0	2	0	Néant	-
Appareil photo	01	1	5	0	1	-
Téléviseur	01	0	2	0	3	-
Nombre de techniciens formés à l'utilisation du matériel informatique	08	7	3	0	?	-
Enregistreur Cassettes audio	01	0		0	Néant	-
Camera Vidéo	01	0	2	2	Néant	-

3. GESTION DES SYSTÈMES DE SURVEILLANCE ET D'ALERTE PRÉCOCE

	Prés.	Abs.	Date de la dernière mise à jour	Période couverte	Préparé par *	Exécuté par *	Régularité**
Plan d'action annuel							
Budget alloué à la de lutte campagne 2004			- Le % de la contribution nationale dans l'exécution du plan d'action - Montant du budget annuel réservé à la LAA				

* : structure identifiée ou personnes connues

** : mensuelle, annuelle, autre

Dakar, 07-11 février 2005

4. PLAN D'ACTION

Exécution du plan d'action	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal	Tchad
Equipe de prospection	32 (INPV+SRPV) 80 (structures MADR)	24	85	18	?	12 (prosp+trt)
Equipe de traitement	idem	24	82 terrestres 24 aériennes	17	?	-
Equipe de coordination	40	2	15	2	?	01
Autres équipes	▪ Foret : 28 équipes ▪ protection civile : 28 50 investisseurs : 30 Agriculteurs : 65.000	6	30	1	?	01 Supervision

5. GESTION TECHNIQUE DES DONNÉES

La fiche EMPRES/RO de collecte de l'information est-elle utilisée ? Si oui, préciser le pourcentage des équipes utilisant cette fiche ?

Les observations collectées sur le terrain sont-elles exploitées sur place dans le pays ? Si oui, de quelle façon et par qui ?

Durant les périodes de prospection en période de rémission, à quelle fréquence les observations de terrain sont-elles transmises vers le siège de l'Unité anti-acridienne ?

Depuis le début de l'actuelle recrudescence/invasion, à quelle fréquence les observations de terrain sont-elles transmises vers le siège de l'Unité anti-acridienne ?

Quel est le mode de transmission des informations du terrain vers le siège (radio, téléphone, fax., courrier) ?

Quel(s) type(s) d'analyse des données de terrain est(sont) réalisé(s) au niveau du siège de l'Unité anti-acridienne et pour produire quel type de document (bulletin, compte-rendu exhaustif, cartes de synthèse, résumé, prévisions...) ?

A quelles sources d'information et à quels outils a-t-on recours pour faire ces analyses (données météorologiques, imagerie satellitaire, RAMSES, autre –préciser...)?

A partir du siège de l'Unité anti-acridienne, sous quelle forme sont diffusées les informations acridiennes résultantes ? (bulletin décadaire ou autre – préciser).

L'information résultante est-elle diffusée pendant toute l'année et, si non, pendant quelle période ?

Avec quels moyens (courrier électronique, fax, radio...), l'information résultante est-elle diffusée ?

Quels sont les destinataires de cette information ? (Donner la liste en précisant les moyens de transmission pour chacun des destinataires).

Un document de synthèse est-il réalisé en fin de campagne ?

Dakar, 07-11 février 2005

Depuis le début de l'actuelle recrudescence/invasion

Quel est le mode de mobilisation des équipes de prospection et de traitement ?

Comment est gérée la recrudescence/invasion (nature de la structure et des organes mis en place, des institutions impliquées, mode de fonctionnement en période d'alerte et d'urgence).

6. FORMATION

Existe-t-il une base de données relative aux qualifications et expériences du personnel impliqués dans la lutte contre le Criquet pèlerin et aux besoins en formation ?

Formations en lutte antiacridienne	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal
Nationale	5	3	11	?	18 en 2004
Internationale ou régionale	3	1	2	?	Néant en 2004

10.1. Besoins	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal
Nombre de formations	04	1	9	04	04
Nombre d'agents	600	170	120	100	80
Capacités nationales pour réaliser l'activité	08	Cadres nationaux et consultants Nationaux	Disponibles	Centre Régional Agrhymet, cadres PV haut niveau	oui
Matériel ou support de formation	disponible	Vidéo projecteur Collection d'insectes Tableaux etc.	Disponibles	Disponibles	DPV
Source de financement possible	MADR/FAO	FAO, USAID, BM	National FAO	BM, UE, EMPRES, BAD,	FAO

Des membres du personnel de l'unité sont-ils actuellement en formation de courte, moyenne ou longue durée dans le pays ou à l'extérieur du pays ? Si oui, préciser la nature du diplôme préparé et la durée de la formation.

7. DISPONIBILITÉ DES FONDS POUR LA CAMPAGNE 2003-2004 ET 2004-2005

10.2. Financement	Algérie	Mali	Maroc	Niger	Sénégal
Financement externe			6,3 millions \$ (03/04) 8 millions \$ (04/05)	Oui	Oui
Financement interne	Oui		36 millions \$ (03/04) 40 millions \$ (04/05)	Oui	Oui

Etat d'avancement des activités du Programme EMPRES Région Occidentale en janvier 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
Résultat 1 : Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel.					
1.1	Établir une méthodologie harmonisée de surveillance et d'alerte précoce				
1.1.1	Compléter l'état des lieux sur les systèmes de surveillance et d'alerte précoce de la région	Mission du NPO au Tchad (20 au 28/07/2004) pour faire l'état des lieux des systèmes de surveillance et d'alerte précoce. Inventaire des ressources élaboré et envoyé aux pays en 2004. Fin janvier 2005, seuls 5 pays l'avaient renvoyé à la CR (analyses en cours).	Consultant (mission dans plusieurs pays de la RO : lieux, durée et période à définir)	BAD : 2 mois de consultation (30 000\$)	
1.1.2	Elaborer et valider une méthode harmonisée de surveillance et d'alerte précoce				
1.1.2.1	Élaborer une fiche standard de collecte et de diffusion de l'information	Activité réalisée en 2003.			
1.1.2.2	Engager une réflexion sur les critères d'alerte précoce	Activité non réalisée faute de temps et de moyens.	Consultant ²¹ (lieu(x), durée et période à définir)		
1.1.2.3	Former les prospecteurs à l'utilisation de la nouvelle fiche	Conformément au PO 2004, missions de formation aux techniques de prospection et de gestion de l'information acridienne réalisées en 2004 par le NPO en Mauritanie ²² , au Niger ²³ , au Sénégal ²⁴ et au Tchad ²⁵ .	Missions de formation/suivi (à réaliser par des consultants et/ou fonctionnaires FAO) : lieux, durée et période à déterminer.	FAO (TCP/NER) : dernière session de formation en 2005 ²⁶	

²⁰ Information basée sur les documents de projet déjà approuvés, finalisés mais non encore approuvés ou en cours de préparation.

²¹ TdR : élaborer un questionnaire sur les critères et les seuils d'alerte précoce et le distribuer auprès des ELOs et autres intéressés (15 jours) puis analyser les réponses des ELOs et produire un document de réflexion (15 jours).

²² Formation de 11 techniciens nouvellement affectés au CLAA (2004).

²³ Dans le cadre du PCT (« Renforcement des capacités nationales de LAA »), 2 sessions de formation ont été organisées en 2004 (la 1^{ère} en juin 2004 sous la supervision du NPO et la 2^{ème} pendant la campagne estivale 2004 par des cadres nationaux).

²⁴ Formation de 12 techniciens de la DPV (mai 2004).

²⁵ Formation de 12 techniciens de la DPVC (juillet 2004 – budget de 2 000\$ pour 3 jours de formation).

²⁶ Cette formation sera encadrée par le NPO et deux fonctionnaires du siège de la FAO.

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
		Sessions de formation ad hoc organisées par les consultants internationaux présents au Mali, Niger, Sénégal et Tchad pendant la campagne estivale 2004. Mission d'un fonctionnaire de la FAO/DLIS en Algérie fin janvier 2005.	Equipement (GPS).		
1.2	Établir par pays des plans annuels de surveillance et d'alerte précoce des zones de reproduction	Activité non réalisée en 2004 en raison de la situation d'urgence ; des plans d'action d'urgence (avec 3 hypothèses de niveau d'infestation) ont cependant été définis et transmis à la CR avant la campagne estivale, puis discutés/complétés/validés en juin 2004 (1 ^{ère} Réunion du CE de la CLCPRO) et au cours des réunions des ministres (Alger , 27/07/04 ; Dakar, 31/08/04 ; Tunis, 06/11/04).	Consultant(s) <u>si besoin</u> pour assister les UNLA dans l'élaboration des plans annuels.		
1.3	Affecter les moyens complémentaires nécessaires à chaque pays pour la réalisation des plans de surveillance et d'alerte précoce		Voir activités du résultat 3 (relatif à la gestion de l'information) pour connaître les besoins en matériel informatique.		
1.3.1	Compléter les moyens logistiques nécessaires à la constitution des équipes de surveillance	Les nombreuses ressources (radios, GPS, véhicules, kits de prospection, etc), acquises dans le cadre de l'assistance d'urgence en 2004, constituent un stock de base qu'il faut continuer à renforcer.	Véhicules, équipement et matériel divers (à quantifier en fonction des moyens disponibles et en bon état de fonctionnement dans les pays concernés).	BAD : véhicules légers (240 000\$) + matériel de prospection et de campement (68 000\$) Libye : véhicules si besoin BID : véhicules (à confirmer)	
1.3.1 Bis	Réviser les statuts des unités de lutte antiacridienne des pays de la LF	Statuts révisés en 2004 au Niger et en cours de révision en Mauritanie (condition à remplir pour le projet BAD) et engagements pris au Mali et au Tchad dans le cadre de la sous activité A 4.4.1. Les relations institutionnelles entre le CNA et la DPV au Niger sont à clarifier.	Suivi (par la CR et les ELOs concernés) de l'engagement du Mali et du Tchad à mettre en place un CNLA ayant une véritable autonomie administrative, financière et opérationnelle (voir A 4.4.1) et clarification des relations entre le CNA et la DPV au Niger.	n.a.	
1.3.2	Affecter les moyens humains nécessaires à la constitution des équipes	Les pays affectés par la recrudescence en 2004 ont mis en place des équipes nationales qui ont été renforcées par des équipes provenant de la RO. Dans le cadre du projet BAD, du personnel supplémentaire a été ou sera affecté par les gouvernements concernés (informations précises à fournir par les ELOs).	Suivi (par la CR, le NPO et les ELOs) de l'engagement des gouvernements à affecter les ressources humaines nécessaires.	n.a.	
1.3.3	Acquérir les éléments d'information nécessaires sur les habitats du CP	Les images satellitaires sont envoyés régulièrement par le DLIS aux pays de la RO.	Cartes Images satellitaires (voir A 3.1.3)	BAD : forfait (33 000\$) pour achat de cartes	

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
1.3.4	Améliorer les capacités de la LF en Internet	Demander aux ELOs si l'acquisition et l'exploitation des images internet sur le site FTP est possible et si aucun problème technique n'entrave l'opération.	Matériel pour connection Internet et abonnements Internet. A noter que ces moyens seront aussi utilisés pour réaliser les activités du résultat 3.	BAD : 11 000\$ pour parabole connexion Internet (MLI) + 8 000\$ pour abonnement Internet (2 000\$/an). FFEM : équipement parabolique pour liaison internet à haut débit (volet 1.3) pour MLI, MAU & NER	.
1.4	Exécuter les plans annuels de surveillance et d'alerte précoce	En raison de la situation d'urgence acridienne en 2004, les dépenses ont largement dépassé les prévisions. Outre les financements extraordinaires de source nationale, multilatérale et bilatérale pour renforcer les opérations de surveillance/lutte des pays les plus affectés, la CR a organisé et stimulé la mise à disposition de véhicules, aéronefs, équipement et matériel de prospection/lutte, pesticides et équipes d'assistance technique (provenant essentiellement des pays d'Afrique du NO) pour renforcer les dispositifs de surveillance/lutte des pays sahéliens les plus touchés.			
1.4.1	Exécuter le plan de surveillance de la 1ère année du programme	Des missions de prospection ont été organisées dans tous les pays affectés par la recrudescence/invasion du Criquet pèlerin en 2004 et sont en cours dans les pays où des populations acridiennes sont encore présentes.	Provision pour frais de fonctionnement des équipes	BAD : forfait dégressif (232 130\$ sur 4 ans) pour frais de déplacement des équipes de prospection	
1.4.2	Organiser des prospections conjointes	Les prospections conjointes (prévues en Mauritanie avec le Sénégal, le Mali et le Tchad et en Libye/Egypte) n'ont pas pu avoir lieu en 2004 en raison de l'urgence. Toutefois, dans le cadre de la recrudescence/invasion du Criquet pèlerin en 2004, de nombreuses missions conjointes ont eu lieu dans les pays du Sahel.	Provision pour frais de fonctionnement des équipes		

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
Résultat 2 : Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales.					
2.1	Définir les procédures pour une intervention rapide (manuel disponible au niveau des équipes)	Activité non réalisée faute de temps et de moyens. Toutefois, les consultants internationaux présents dans les pays sahéliens pendant la campagne estivale 2004 ont pu se faire une idée des méthodes de traitement appliquées et du matériel disponible (voir rapport de leur mission et inventaire des ressources à remplir par les pays).	Consultant ²⁷	BAD: 30 000\$ (consultant - 2 mois)	
2.2	Constituer les équipes d'intervention				
2.2.1	Affecter le personnel	Face à la situation d'urgence en 2004, les pays ont mobilisé les ressources humaines immédiatement disponibles pour constituer des équipes nationales.	Suivi (par les ELOs, la CR & le NPO) de l'engagement des gouvernements à affecter les ressources humaines nécessaires.		
2.2.2	Organiser les équipes nationales	Dans le cadre du projet BAD, les 4 pays de la LF se sont engagés à affecter le personnel supplémentaire nécessaire et certains pays ont déjà concrétisé leur engagement. Toutefois, il faut revoir les besoins à la hausse. Informations complémentaires à fournir par les pays.	Missions du personnel des UNLA pour mettre en place et coordonner les équipes nationales. Suivi (par les ELOs, la CR & le NPO) de l'engagement des gouvernements à affecter les moyens matériels nécessaires (matériel roulant, bâtiments, etc)	BAD : 42 000\$ (frais de déplacement du personnel des UNLA)	
2.2.3	Élaborer les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières	Activité non réalisée en 2004 en raison de la situation d'urgence. Toutefois, des opérations transfrontalières (prospection et traitement) ont eu lieu notamment entre la Mauritanie et le Sénégal, la Mauritanie et le Mali, la Mauritanie et l'Algérie, le Sénégal et la Gambie.	Consultant ²⁸	BAD: 30 000\$ (consultant - 2 mois pour élaborer un cadre légal de circulation des équipes mixtes)	
2.3	Mettre en place les équipements (matériels, infrastructures, produits) nécessaires aux interventions rapides	Les nombreuses ressources (radios, GPS, DGPS, véhicules, appareil de traitement, matériel de pompage, campement, informatique, kits de protection, kits &	Construction et équipement des infrastructures de LAA	BAD : 443 000 \$ (construction de bâtiments)	

²⁷ TdR : inventorier et analyser les différentes méthodes de traitement (intervention rapide) mises en œuvre dans les pays de la RO et élaborer un manuel de procédures valide pour toute la RO.

²⁸ TdR : analyser les systèmes administratifs, législatifs et juridiques régissant la circulation des personnes et des biens nationaux et étrangers à l'intérieur et à l'extérieur des pays de la RO, analyser les différents accords/protocoles (tels que le Programme EMPRES, l'adhésion à la CLCPRO, le don de la BAD, etc) signés par les Etats de la RO, élaborer un document (du type "protocole d'accord") détaillant les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières, y compris les principes de libre circulation entre les pays de la RO; document à faire valider/signer par toutes les parties prenantes.

²⁹ Somme de 180 appareils à main (22 000\$) + 35 appareils portables (21 000\$) + 9 montés sur véhicules (63 000\$).

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
2.3.1	Acquérir et renouveler les équipements	recharges CHe, etc), acquises dans le cadre de l'assistance d'urgence en 2004, constituent un stock de base qu'il faut continuer à renforcer.	Véhicules (4x4 pick-up, camion de traitement et transport)	69 000\$ (équipement d'exhaure, de bureau et solaire pour les UNLA)	
2.3.2.1	Acquérir les moyens de locomotion et de pulvérisation		Provision pour réparation de véhicules (voire aéronefs) Appareils de pulvérisation Pesticides Matériel de positionnement et de communication Matériel de pompage Matériel de campement Matériel de protection pour les agents de la LAA (voir A 2.3.4).	73 000\$ (fournitures bureau) 106 000\$ (pulvérisateurs ²⁹) 200 000\$ (pesticides) 36 000\$ (matériel de campement) 49 000\$ (réparation de véhicules lourds tout terrain) 30 400\$ (motos)	
2.3.2	Affecter les équipements	Activité à réaliser dès que les équipements sont mis définitivement à la disposition des unités de lutte antiacridienne pour la lutte préventive.			
2.3.2 Bis	Réhabiliter les infrastructures	Activité à réaliser dans le cadre du projet BAD et tout autre projet appuyant la lutte préventive (et pouvant financer une telle activité).	Contrats et achat de matériel.	BAD : 95 000 \$ pour réhabilitation de bâtiments	
2.3.3	Créer les unités de maintenance des équipements	Activité à réaliser dès que les équipements seront acquis et affectés.	Affectation du personnel chargé de la maintenance des équipements et des moyens matériels et financiers nécessaires (à détailler).	BAD : aucun montant prévu dans le budget final mais possibilité d'utiliser les enveloppes allouées aux frais opérationnels des équipes de prospection et intervention.	

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
2.3.4	Créer les procédures de gestion optimale des produits d'intervention (élaboration de directives)	<p>Activité à réaliser dans le cadre du projet BAD et tout autre projet appuyant la lutte préventive.</p> <p>A noter qu'un certain nombre de projets d'urgence en cours ont une composante « suivi environnemental » et « contrôle qualité » (basé sur le fascicule n°6 des Directives FAO sur le CP « Précautions d'usage pour l'environnement et la santé humaine » incluant formation, sensibilisation, fourniture d'équipement, contrats, consultations, etc) qui mériterait d'être prise en considération pour la mise en œuvre de cette activité. Partenaire principal : CERES/Locustox.</p> <p><i>Vu l'importance accordée aux précautions d'usage pour l'environnement et la santé humaine, cette sous-activité mériterait d'être reformulée ou développée davantage (en la subdivisant en plusieurs sous-sous activités).</i></p>	<p>Consultants (élaboration de directives³⁰, mise en place/exécution/ suivi d'un plan régional d'action environnementale)</p> <p>Contrats (construction magasins de stockage des produits, mise en place et suivi/évaluation d'un plan régional d'action environnemental)</p> <p>Equipement consommable et non consommable (vêtements de protection, kits Che, écraseurs de fûts vides, etc)</p> <p>Formation (régionale et nationales)</p>	<p>BAD (422 600\$) :</p> <p>consultants - 2 mois pour élaborer les directives + 4 mois pour finaliser le plan + consultations de courte durée pour la mise en œuvre du plan (150 000\$) ;</p> <p>contrats avec Services nationaux chargés de l'env. (60 000\$),</p> <p>construction magasins de stockage des produits (72 900\$),</p> <p>achat de vêtements de protection (7 700\$) et kits Che (52 000\$).</p> <p>ateliers de formation à la protection de l'environnement (80 000\$³¹)</p> <p>Pays Bas (composante long terme du projet OSRO/RAF/408/NET)</p> <p>FAO (TCP/TUN) : 3 missions de CERES/Locustox à réaliser en Tunisie en 2005 (formation et suivi des équipes de contrôle qualité)</p> <p>FFEM : volet 3³² (consultations avec la participation d'organismes compétents)</p> <p>FIDA & projets d'urgence en cours</p>	

³⁰ TdR : collecter et analyser toute information utile concernant les procédures de gestion des pesticides (consultation de manuels, directives sur le CP, recommandations du PRG et autres documents techniques, base de données sur les essais de pesticides élaborée par l'Université de Wageningen; à compléter si possible avec des entretiens/sondages et des visites in situ), élaborer un questionnaire si besoin, utiliser les résultats de la consultation réalisée dans le cadre de l'Activité 2.1.

³¹ Forfait de 20 000\$/an pour réaliser 1 atelier dans chacun des 4 pays de la LF.

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
2.4	Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	Activité à réaliser dans le cadre du projet BAD et tout autre projet appuyant la lutte préventive.	Provision pour frais de fonctionnement des équipes	BAD : forfait dégressif (123 000\$ sur 4 ans) pour frais de déplacement des équipes d'intervention	
Résultat 3 : Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place.					
3.1	Adapter et développer les procédures d'acquisition, de saisie, d'analyse et de diffusion de l'information				
3.1.1	Établir les protocoles d'accord avec la météo nationale et d'autres fournisseurs potentiels d'information	Concernant le suivi de l'indicateur pour 2004 (« des conventions entre des services nationaux de météo et de lutte contre le CP sont signées »), des observations sont attendus des ELO au cours de la 3 ^e réunion ELO. A noter que dans le cadre d'un projet d'urgence financé par les Pays Bas (à vérifier), un contrat est en cours de passation avec MeteoConsult pour 4 ans.	Contrats avec services météo	BAD : 16 000\$ (forfait de 4 000\$/an pour acquisition de données météorologiques)	
3.1.2	Acquérir et installer des stations météorologiques automatiques	Activité à réaliser dans le cadre du projet BAD et tout autre projet appuyant la lutte préventive. Conditions préalables : identification des sites d'installation et des responsables de leur fonctionnement et maintenance.	Stations météorologiques automatiques Personnel pour fonctionnement et maintenance Provision pour frais de fonctionnement	BAD : 165 000\$ (135 000 \$ pour achat de 9 stations + 30 000\$ pour frais de maintenance des stations)	
3.1.3	Utiliser les images SPOT-VEG (et autres) fournies par le DLIS/FAO dans les pays et au niveau de la CR	Activité en cours. Concernant le suivi de l'indicateur pour 2004 (« au moins 7 pays maîtrisent l'utilisation des images SPOT VEG »), des observations sont attendus des ELO au cours de la 3 ^e réunion ELO.	Logiciel Contrats avec fournisseurs d'images satellitaires et instituts de recherche spécialisés en télédétection pour développer de nouveaux outils	BAD : 10 000\$ (logiciel d'analyse cartes satellitaires pour le Tchad) + 8 000\$/an (abonnement transmission satellitaire) Italie : 146 000\$ (à partager avec la RC) pour contrat avec un institut italien FFEM : volet 1.2 ³³ (contrats avec l'OSS, le CIRAD, l'ACMAD, AGRHYMET) ³⁴	

³² Dans le cadre du 3^{ème} volet du projet FFEM, les activités programmées sont les suivantes : élaboration d'un cahier des charges décrivant l'ensemble des mesures à prendre pour éviter ou atténuer les impacts négatifs sur l'environnement (à adapter à chacun des pays selon la législation et les règlements en vigueur, en collaboration avec l'expert environnementaliste de chaque UNLA et des institutions nationales compétentes en matière d'environnement), conduite de quelques EIE et identification d'un pool de compétences par pays en matière d'EIE.

³³ Définition de méthodologies de travail relatives à l'exploitation de l'imagerie satellitaire pour des applications directement opérationnelles.

³⁴ Le DLIS sera responsable de coordonner les chantiers suivants : réalisation d'un fond de carte (OSS), installation et suivi de stations météo semi-automatiques (ACMAD), études permettant de confronter les données météo et les données sur la végétation (AGRHYMET), test et mise au point d'une méthodologie fiable pour accéder à une définition des zones à risques acridiens sur une base temporelle décennale (CIRAD).

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
3.1.4	Informatiser la saisie des données dans tous les pays	Information à fournir par les pays.	Matériel informatique et formation si besoin	Italie : contrat d'auteur pour adapter le logiciel, équipement et formation (Tchad)	
3.1.5	Développer l'utilisation du logiciel RAMSES, sur la base de la fiche standard RO	Installation/formation RAMSES réalisée en 2004 par des experts FAO en Algérie, au Mali, au Maroc et au Sénégal. Installation de RAMSES prévue en Tunisie fin janvier 2005 (financement par la FAO/TCP). A noter que RAMSES était déjà installé en Mauritanie et au Niger avant 2004. Toutefois, ce logiciel n'est pas encore tout à fait opérationnel et exploité correctement.	Consultant et expert DLIS (adaptation et installation de RAMSES + formation) au Tchad et en Libye ³⁷ Equipements divers Missions de formation/recyclage et suivi par un expert FAO dans les autres pays de la RO (en fonction des besoins)	BAD : 20 000\$ pour formation ³⁵ FFEM : volet 1.1 ³⁶ (consultants et ordinateurs)	
3.1.6	Diffuser régulièrement le bulletin mensuel élaboré selon le format standard	Informations à fournir par le DLIS. A noter que la plupart des pays affectés par l'urgence acridienne en 2004 ont transmis des bulletins décennaires et des bulletins d'alerte ad hoc en fonction de la situation acridienne.	Formation et missions de suivi/évaluation	BAD : 30 000\$ (2 mois de consultation pour améliorer les bulletins au niveau national et régional)	
3.2	Mettre en place une cellule opérationnelle d'information au niveau de chaque unité nationale de lutte préventive	Information à fournir par les pays (nombre, état de fonctionnement et performance des unités informatiques et logiciels disponibles + niveau actuel des Chargés de l'information en informatique et besoins en formation). A noter que de nombreux dysfonctionnements dans la circulation et la gestion de l'information ont été observés par les consultants internationaux présents dans les pays sahéliens pendant la campagne estivale 2004. Il est impératif d'y remédier pour permettre une exploitation optimale des moyens de surveillance/lutte disponibles (en temps normal et en période de crise).	Formation		
3.2.1	Acquérir le matériel informatique nécessaires aux cellules d'information de tous les pays	A noter que certains pays ont acquis du matériel informatique dans le cadre de l'assistance d'urgence en 2004. Voir aussi acquisitions dans le cadre de l'Activité 1.3.4 (paraboles pour liaison internet)	Matériel informatique	BAD : 58 500\$ (13 unités informatiques pour les UNLA)	
3.2.2	Affecter le personnel nécessaire	Information à fournir par les pays.	Suivi (par les ELOs, la CR & le NPO) de l'engagement des gouvernements à affecter le personnel nécessaire		

³⁵ Ce montant correspond à la moitié de la provision BAD pour la formation aux "techniques de prospection et surveillance" (40 000\$).

³⁶ Elaboration d'un manuel de formation à l'utilisation de RAMSES, formation continue et suivi du personnel des UNLA et mise à niveau des équipements informatiques.

³⁷ Selon une estimation faite en 2004, une durée totale de 29 jours (contrat d'auteur) devrait suffire pour adapter RAMSES aux besoins de la Libye.

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
3.3	Tester une nouvelle technique de transmission des données informatisées via E/R	<p>Activité en cours dans certains pays. Des observations sont attendus des ELO au cours de la 3^e réunion ELO (notamment la Mauritanie). Des ordinateurs de poche (type psion) ont été commandés au siège de la FAO et seront ensuite livrés aux pays en fonction des besoins et des capacités d'utilisation.</p> <p>A noter que le DLIS est en train de mettre au point avec le CNES une solution alternative « <i>eLocust 2</i> » dédiée à la transmission des données de terrain via satellite (le coût unitaire serait moins cher que le système « <i>eLocust 1</i> » dont certains éléments – Psion et GPS – ne seront bientôt plus disponibles sur le marché).</p>	<p>Consultation(s)</p> <p>Formation</p> <p>Equipement</p>	<p>Italie : 75 000\$ (à partager avec la RC) pour achat de pack <i>eLocust</i></p> <p>BAD : 20 000\$ (formation³⁸)</p> <p>FFEM : volet 1.3 (équipement de substitution au pack <i>eLocust</i> et formation d'un personnel, dédié au sein des UNLA, à la maintenance de ces équipements)</p>	
Résultat 4 : La coordination régionale est opérationnelle.					
4.1	Assurer la gestion administrative du Programme EMPRES (un rapport administratif et financier est disponible à la fin de l'année)	Activité à réaliser dès que le programme sera complètement opérationnel.	<p>Provision pour frais de fonctionnement de la CR et du NPO</p> <p>Equipement divers</p>	<p>BAD : assistant technique (4 ans – 720 000\$) + 7 000\$/an (frais de fonctionnement CR/CLCPRO) + 9 000\$ (2 unités informatiques)</p>	
4.2	Coordonner et suivre les activités techniques et scientifiques du Programme	Activité permanente de la CR et du NPO.	<p>Personnel : CR (Coordonnateur EMPRES RO + assistants au Coordonnateur EMPRES RO), NPO et fonctionnaire(s) du siège de la FAO impliqué(s) dans le Programme EMPRES/RO.</p>	<p>France : assistant technique pour coordonner le projet FSP (300 000€ - 3 ans)</p> <p>UE : 2 consultants régionaux (12 mois - 97 000€)</p> <p>FAO/PR : prise en charge des salaires du personnel FAO de la CR et du NPO + frais de fonctionnement de la CR et du NPO</p> <p>FAO/TCP : 1 consultant national et 1 consultant international (8 mois en 2005)</p>	

³⁸ Ce montant correspond à la moitié de la provision BAD pour la formation aux "techniques de prospection et surveillance" (40 000\$).

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
4.2.1	Organiser un atelier pour harmoniser les méthodes de travail (lancement du programme)	Activité à réaliser dès le décaissement des premiers fonds. Pour éviter la multiplication de réunions ayant le même objectif et rassemblant les mêmes participants, il est recommandé de tenir la 1^{ère} réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES RO à l'occasion de cet atelier.	Provision pour organiser l'atelier de lancement du programme (dates et lieu à déterminer en fonction de la situation acridienne et de la disponibilité des membres du Comité de pilotage du Programme EMPRES RO).	BAD : forfait (12 000\$)	
4.2.2	Organiser une consultation sur les différentes méthodes de gestion du problème acridien dans la RO	Activité planifiée pour 2005.	Consultant	BAD : consultant (2 mois) pour élaborer un manuel de procédure de gestion des UNLA	
4.2.3	Concevoir et mettre en œuvre le plan de suivi des activités	Activité à réaliser dans le cadre du projet BAD.	Consultants (court terme et long terme)	BAD : consultant (2 mois) pour concevoir et mettre en place un système de suivi-évaluation du programme et expert en suivi-évaluation (2 ans puis 4 mois/an pendant les 2 dernière années – 480 000\$).	
4.2.3.1.	Exécuter un calendrier des missions et réunions	Calendrier exécuté en partie. De nombreuses missions non planifiées dans le cadre d'EMPRES RO ont dû être réalisées par le Coordonnateur EMPRES RO en 2004 dans plusieurs pays de la RO (objectifs : évaluation de la situation acridienne et des besoins, coordination des assistances, participation à des réunions techniques et de bailleurs de fonds, etc).	Provision pour voyages du Coordonnateur EMPRES RO, du NPO et tout autre fonctionnaire/consultant FAO impliqués dans EMPRES RO	BAD : forfait (56 000\$ - 14 000\$/an) pour missions à l'étranger du personnel CLCPRO. FAO (PR & SNEA) : contribution aux frais de voyage du personnel de la CR	
4.2.3.2	Élaborer le rapport annuel d'évaluation des activités	Activité réalisée jusqu'à présent dans le cadre de la préparation des réunions annuelles ELO.	Voir A.4.2.3	Voir A 4.2.3	
4.3	Promouvoir les relations avec les partenaires du programme				
4.3.1	Organiser des réunions de sensibilisation avec les bailleurs de fonds	Participation du Coordonnateur EMPRES RO à de nombreuses réunions des bailleurs de fonds en 2004 et contacts réguliers avec la BAD, la BID, la BM, la France, la Libye, l'USAID, l'UA, etc. A noter que certaines réunions peuvent être organisées dans le cadre de la sous-sous-activité A 4.2.3.1.	Provision pour couvrir les frais de voyage et d'organisation des réunions. .	Voir A 4.2.3.1	

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
4.3.2	Établir des liens avec les partenaires techniques et scientifiques pouvant être impliqués dans le programme	Les bases de coopération avec au moins 2 partenaires devaient être définies en 2004. Faute de temps, cette activité n'a pas pu être réalisée. Toutefois, un partenariat effectif a été mis en place en 2004 (dans le cadre de l'urgence) avec CERES/Locustox pour le suivi environnemental et de la santé humaine et une base de collaboration existe déjà avec le CIRAD, AGRHYMET, le CILSS, l'IITA, l'ICRPE, et des instituts nationaux de météorologie et télédétection ³⁹ .	Suivi (par la CR) des liens déjà établis avec certains instituts et établissement de bases de coopération avec de nouveaux partenaires.		
4.4	Veiller à asseoir la durabilité de la lutte préventive en RO	La situation de crise en 2004 a fait prendre conscience aux bailleurs de fonds et aux pays membres de la CLCPRO de l'importance de la lutte préventive (certains d'entre eux ont inclus des composantes moyen terme dans leurs assitances d'urgence et d'autres se sont engagés à contribuer au financement du programme EMPRES RO).			
4.4.1	Sensibiliser les gouvernements et les bailleurs de fonds sur la durabilité de la lutte préventive	Au niveau des pays, des actions de sensibilisation ont été réalisées en 2004 auprès des Ministres concernés par le Coordonnateur EMPRES RO et/ou le NPO, lors de missions au Mali et au Tchad et des réunions des ministres (Alger, Dakar & Tunis). Trois des quatre pays de la LF ont ainsi manifesté leur volonté de mettre en place des UNLA autonomes sur le plan administratif, financier et opérationnel (cas de la Mauritanie ⁴⁰ , du Mali ⁴¹ et du Tchad ⁴²).	Provision pour voyages du Coordonnateur EMPRES RO, du NPO et tout autre fonctionnaire/consultant FAO impliqués dans EMPRES RO	voir A 4.2.3.1	
4.4.2	Elaborer des mécanismes devant assurer la durabilité de la lutte préventive	Activité planifiée pour 2006.	Consultant	BAD : consultant (2 mois) pour mener une étude sur la pérennisation du dispositif de LP	
4.5	Assurer une veille scientifique et technique	Des échanges de données scientifique et technique ont lieu entre la CR, la FAO (Siège et Représentations pays) et les pays affectés.		BAD : 20 000\$ (documentation CR/CLCPRO)	

³⁹ Centre Royal de Télédétection (Maroc) et Agence Spatiale Algérienne (Algérie).

⁴⁰ Modification en cours du statut du CLAA pour l'élever au rang d'un établissement public autonome.

⁴¹ Suite à la création (en 2004) de l'Office national de la Protection des Végétaux, il a été décidé de créer un CNLA autonome sur le plan administratif et financier (le suivi de cette action est assuré par l'ELO malien).

⁴² Renforcement du CNLA (Abéché) et nomination de son responsable qui est devenu en même temps le nouvel ELO du Tchad.

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
4.6	Établir, en concertation avec les pays, des plans d'urgence (plans d'action prévisionnels) et veiller, si besoin, à leur exécution ⁴³ .	Participation du Coordonnateur EMPRES RO et du NPO à l'atelier du Groupe technique du DLCC (Nouakchott, mai 2004) sur les plans d'action prévisionnels. Activité planifiée pour 2005. Deux ateliers régionaux organisés par la Banque mondiale sont prévus à cet effet en mars et avril 2005.		France (FSP) Italie : cf 3 ^{ème} composante (contingency planning)	
4.6.1	Formaliser les procédures de mobilisation et de redéploiement des équipes	Activité à réaliser dès que possible.	Consultant Provision pour financer les coûts d'intervention des équipes mixtes	BAD : consultant (1 mois/an) pour la coordination des équipes mixtes d'intervention + forfait dégressif (100 000\$ sur 4 ans) pour financer les coûts d'intervention des équipes mixtes	
4.6.2	Mettre en place un budget pour les plans d'urgence (plans d'action prévisionnels)	Recommandation de nombreuses réunions techniques et de bailleurs de fonds. Recommandation de la session extraordinaire du DLCC (fin 2004) : création d'un Fonds d'urgence à financer par les bailleurs de fonds. Recommandation du séminaire scientifique de Dakar (janvier 2005) : création de Fonds nationaux.	Consultant (conception et budgétisation d'un plan par pays) <i>Engagement des pays concernés à allouer une partie du budget national à cet effet et à prendre toutes les mesures nécessaires pour mobiliser les ressources du plan/dispositif d'urgence en cas de besoin.</i>	BAD : consultant (1 mois) pour élaborer les TDR nécessaires à la création d'un fonds d'urgence	
4.7	Renforcer la coopération avec le Programme EMPRES-RC et les Commissions	Participation du Secrétaire de la RC à la 1 ^{ère} réunion du Comité exécutif de la CLCPRO (juin 2004) et du Secrétaire de la RC et du Coordonnateur d'EMPRES RC à la 3 ^{ème} réunion des ELO RO. La situation de crise en RO depuis fin 2003 n'a pas permis aux experts de cette région de se rendre en RC.	Provision pour frais de voyage et organisation de réunions/missions conjointes.		
Résultat 5 : Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées.					
5.1	Identifier les capacités et les besoins en formation au niveau des pays				
5.1.0	Elaborer un formulaire pour le recensement des compétences existantes, des besoins en formation et des structures d'accueil	Activité réalisée en 2003 : formulaire envoyé aux ELO fin 2003. Fin avril 2004, seuls le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad avaient complété et renvoyé le formulaire. En outre, des informations sont disponibles dans le document « Etat des lieux des moyens disponibles pour la lutte contre le CP au niveau de l'unité de LAA »	Collaboration des ELOs.		
5.1.1	Recenser les compétences existantes				

⁴³ L'objectif est d'élaborer et de tester (exercices fréquents de simulation) des plans/dispositif d'urgence ("contingency plan" – type plan « ORSEC » adapté au CP) dans chacun des pays potentiellement menacés par le CP.

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
5.1.2	Définir les thèmes de formation	(envoyé aux ELOs en décembre 2004). A noter que fin janvier 2005, seuls 5 pays sur 9 l'avaient renvoyé à la CR.			
5.1.3	Identifier les structures d'accueil adaptées	Information à fournir par les ELOs.			
5.2	Établir un plan de formation harmonisé au niveau régional	Activité non réalisée en 2004 (faute de temps et de moyens) mais prévue dans le cadre du projet BAD. Ce plan devra prendre en considération les acquis et leçons tirées des sessions de formation qui auront lieu pendant le 1 ^{er} semestre 2005 (dans le cadre du renforcement des capacités nationales avant la campagne estivale dans les pays sahéliens).	Consultant ⁴⁴	BAD : consultant (2 mois) pour l'élaboration d'un plan concerté de formation harmonisé au niveau régional	
5.3	Mettre en œuvre le plan de formation				
5.3.1	Former des formateurs	Activité en cours de préparation pour les pays du Sahel (2 sessions régionales de formation des formateurs sont prévues en 2005 : la 1 ^{ère} concerne la qualité des interventions, la sécurité humaine et l'environnement (Nouakchott, fin février) et la 2 ^{ème} comprend 5 modules couvrant tous les aspects de la LAA (Niamey, mars-avril). Des formations ont également été effectuées ou sont en cours de préparation en Algérie, au Maroc et en Tunisie (thèmes variant en fonction des besoins).	Provision pour frais d'organisation Consultants Matériel didactique	BAD : 60 000\$ (forfait pour « autres formations » pouvant donc inclure la formation de formateurs)	
5.3.2	Élaborer des supports pédagogiques	En plus des Directives sur le CP (traduites en français en 2003), un contrat a été passé (début 2005) avec l'Université du Wyoming (Etats-Unis) pour l'élaboration de supports pédagogiques couvrant les principaux thèmes de la LAA.	Consultant(s) et/ou contrat(s) Frais de traduction si besoin Frais de reproduction et d'envoi	BAD : consultant (2 mois) pour l'élaboration d'un manuel de formation	
5.3.3	Réaliser les plans de formation national et régional	Cf A 5.3.1 Sessions de formation ad hoc organisées par les consultants internationaux présents dans les pays sahéliens pendant la campagne estivale 2004. En outre, des formations en cascade seront dispensées en 2005 une fois les formations des formateurs terminées.	Provision pour frais d'organisation Consultants Matériel didactique	BAD : 30 000\$ (équipement didactique et ouvrages pédagogiques) + 160 000\$ (40 000\$/an) pour organiser chaque année 2 ateliers nationaux/pays	

⁴⁴ TdR : analyser et faire une synthèse des réponses des ELOs au questionnaire sur les "compétences disponibles et les besoins en formation" et/ou des besoins en formation exprimés lors des présentations des pays à la 3^e Réunion ELO, collecter et analyser les compte rendus des différentes formations nationales et régionales ayant eu lieu ces dernières années en RO et RC, définir les thèmes à traiter en priorité pour les 4 pays de la LF (en tenant compte des recommandations des réunions ELO) et sur le long-terme, identifier les formateurs et les stagiaires à former ainsi que les structures d'accueil, établir un calendrier précis des formations nationales et régionales à réaliser de 2004 à 2007.

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
5.4	Stimuler l'échange d'expertise	Des observations/remarques sont attendues (pendant la 3 ^e réunion ELO) de la part des experts (nationaux, régionaux/TCDC, internationaux et fonctionnaires FAO) qui ont effectué des missions de consultation dans les pays de la RO.	Missions d'experts ⁴⁵ pour échange d'expérience, étude de cas, conseils, formation, etc. Formations à l'étranger	BAD : formation à l'étranger de 4 personnes/an pendant 4 ans (80 000\$ - 20 000\$/an)	
5.5	Promouvoir la diffusion et l'acquisition de l'information scientifique et technique	Activité à réaliser dès que possible.	Frais de reproduction et d'envoi		
Résultat 6 : Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié.					
6.1	Identifier les thèmes de recherche appliquée utiles à la lutte préventive				
6.1.1	Compléter l'état des lieux sur les recherches réalisées dans la RO (Sénégal, Mali, Niger, Tchad)	Activité non réalisée en 2004 (faute de temps et de moyens).	Consultants nationaux et internationaux à identifier et recruter dès que possible pour élaborer un document provisoire sur les travaux de recherche (effectués et en cours).	BAD : consultant (4 mois) pour élaborer un programme concerté de renforcement de la recherche régionale	
6.1.2	Sélectionner parmi les thèmes de recherche arrêtés par la RC ceux qui répondent aux préoccupations de la RO	Activité non réalisée en 2004 (faute de temps et de moyens).	Consultant international à identifier et recruter dès que possible pour élaborer et diffuser une première liste de thèmes de recherche prioritaires.		
6.1.3	Organiser un atelier régional de renforcement du programme de recherche	Activité non réalisée en 2004 (faute de temps et de moyens).	Contacteur des instituts de recherche pour les impliquer dans la réflexion sur un programme de recherche et recruter un consultant international pour préparer, superviser et assurer le suivi des travaux de l'atelier.	BAD : forfait (12 000\$) pour un atelier de validation du programme de renforcement de la recherche	

⁴⁵ Proposition faites (pour l'année I) par le Coordonnateur EMPRES RO et le NPO en février 04: visite de K. Moumene et Javar en Egypte (juin) et visite des ELOs du Soudan (Rabia) et du Yémen (Barah) en Mauritanie.

Rapport final de la 3^e Réunion des Chargés de liaison du Programme EMPRES en Région Occidentale

Dakar, 07-11 février 2005

Activités du Programme EMPRES RO planifiées pour la Phase I		Etat d'avancement fin janvier 2005 et remarques	Besoins	Sources potentielles de financement ²⁰	Déficit à financer
6.2	Renforcer les activités de recherche en cours	Envoi d'une allocation budgétaire (10 000\$ - PR FAO) début 2004 pour les frais de fonctionnement de la station régionale d'Akjoujt. Des informations sur le statut opérationnel de la station et la prise en charge de ses frais de fonctionnement récurrent sont attendues de la part de l'ELO mauritanien et du NPO. Recommandation de la 1 ^{ère} réunion du CE de la CLCPRO (Niger, juin 2004) : création de centres régionaux de recherche.	Consultants Contrats Equipement Provision pour frais de fonctionnement des équipes et instituts/stations de recherche	BAD (326 000\$) : travaux (54 000\$) pour extension station d'Akjoujt équipements pour la station (20 000\$) forfait (240 000\$) pour exécuter un programme de renforcement de la recherche ⁴⁶ forfait (12 000\$) pour un atelier d'évaluation des résultats de la recherche	
6.3	Assurer la coordination et la complémentarité des activités de recherche opérationnelle entre les pays de la RO et ceux de la Région Centrale	Activité à réaliser dès que possible en commençant notamment par la participation de la RC à la validation du programme de recherche de la RO.	Suivi à assurer par la RC.		
6.4	Promouvoir la diffusion des résultats de la recherche opérationnelle	Activité à réaliser dès que possible en commençant notamment par : - diffuser les résultats de la recherche opérationnelle sur le site internet du Groupe Acridiens et de la CLCPRO (y compris le compte rendu de l'atelier sur les DGPS, tenu à Nouakchott, 2002) ; - recruter un consultant national (Algérie) pour scanner et graver sur CD-Rom des ouvrages/revues/magazines de recherche en acridologie archivés à la CLCPRO et à l'INA (pour constituer un fonds bibliographique par pays).	Consultant national		

Note sur les sources de financement des activités réalisées en 2003 et 2004 :

- 2003 : FAO (PR, TCP/MLI), CLCPRO et USAID (GCP/INT/757/USA et OSRO/RAF/801/USA)
- 2004 : FAO (PR, TCP/NER), CLCPRO et toutes les contributions d'urgence (nationales, bilatérales et multilatérales)

Fonds disponibles pour financer le Programme EMPRES pendant la phase I de 4 ans : voir tableau dans l'Annexe suivante.

⁴⁶ Consultations courte durée et contacts pour services d'appui technique avec des institutions nationales, régionales et internationales.

Dakar, 07-11 février 2005

Autres activités non planifiées dans le PO EMPRES RO mais prévues dans le cadre de plusieurs projets appuyant la lutte préventive contre le CP :

- travaux de recherche et essais à grande échelle pour améliorer les techniques d'épandage, réduire le dosage des produits conventionnels, promouvoir les traitements en barrière (dérégulateurs de croissance et fipronil) ainsi que l'utilisation de produits alternatifs à la lutte chimique (Green muscle, PAN, etc): projets financés par le Japon, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France (FFEM⁴⁷), le FIDA, l'Italie⁴⁸. Principaux partenaires identifiés: ICIPE, IITA et CABI. Situation fin janvier 2005: un plan de travail a été développé, en coopération avec l'IITA, pour valider l'efficacité du biopesticide Green Muscle. Les premières activités commenceront dès que la situation acridenne le permet. D'autres études sont également en cours de préparation pour tester des méthodes de lutte très sélectives, telles que les traitements en barrière. Une réunion a eu lieu sur ce sujet à l'Université de Perpignan (France) fin décembre 2004 ;
- homologation de nouveaux pesticides : projet financé par les Pays Bas (financement de la réunion extraordinaire du Comité Sahélien des Pesticides, tenue à Bamako fin 2004) ;
- évaluations : la BAD a inclus dans sa contribution un forfait de 35 000\$ pour réaliser une évaluation à mi parcours et la même somme pour une évaluation finale de la phase I du programme (4 ans).

⁴⁷ Dans le cadre du volet 2.1 du projet FFEM, les activités programmées sont les suivantes : expérimentations *in situ* pour les méthodes non encore testées en conditions réelles et rédaction de procédures détaillées d'emploi pour les produits de nouvelle génération, adaptation des protocoles de suivi environnemental pour ces essais (suivant la nature des produits testés), études sur l'amélioration des techniques de traitement en barrière avec des produits conventionnels).

⁴⁸ Dans le cadre de la 2^{ème} composante de ce projet, sont prévus 12 mois de consultation internationale, une provision pour organiser des ateliers de formation et une enveloppe de 41 000\$ pour acheter des biopesticides. A noter que ce projet bénéficie aussi à la RC ; le montant du budget alloué à la RO n'est pas encore déterminé.

Etat des contributions au Programme EMPRES RO (fin janvier 2005)

Etat des contributions au Programme EMPRES RO (fin janvier 2005)							
Bailleur	Code projet	Montant	Période	Objectif & composantes principales	Bénéf.	Statut	Gestion
BAD/FAD	GCP/INT/958/AFB	6.000.000 \$	4 ans : date de démarrage effectif à discuter avec la BAD.	Renforcement des capacités nationales (Surveillance et lutte précoce, Système d'information, Appui aux structures d'intervention) et mesures d'accompagnement (Actions environnementales, Recherche appliquée, Formation)	CHD, MLI, MAU, NER	projet approuvé par la BAD en sept. 03, PPRC en nov. 04 – certaines conditions restent à remplir avant le 1 ^{er} décaissement ⁴⁹	CLCPRO & FAO
Libye	n.a.	400.000 \$				lettre d'engagement reçue et traduite fin 2004	?
Italie	GTFS/INT/902/ITA	1.300.000 \$	2 ans: date de démarrage effectif à confirmer par TCAP.	Renforcement des capacités des Unités de lutte contre le CP en matière d'alerte précoce et réaction rapide dans les pays clefs de la RO et de la RC ; Mise en place de mécanismes d'évaluation des campagnes et de plans de gestion des risques (<i>contingency planning</i>)	CHD, MLI, MAU, NER, DJI, EGY, ERI, ETH, SOM, SUD, YEM	projet toujours pas approuvé par le PPRC – mail de relance de AGPP à TCAP le 19/01/05	FAO
FIDA	GCP/INT/964/IFA	1.500.000 \$	2 ans à partir de la date effective de la signature de l'Accord	Projet essentiellement ciblé sur une approche de lutte préventive respectueuse de l'environnement (partie technique du document de projet rédigée par AGPP).	ALG, BKF, CVI, CHD, EGY, ERI, ETH, GAM, LIB, MLI, MAU, MOR, NER, SEN, SUD, YEM	envoi le 14/12/04 de la proposition d'Accord au FIDA – au 18/01, Accord approuvé par le Département légal du FIDA mais toujours pas par les Finances	FAO (J. Everts)
Pays Bas	OSRO/RAF/408/NET	499.750 \$	01/08/04-31/07/05	Projet essentiellement ciblé sur le suivi environnemental et les précautions d'usage pour l'environnement et la santé humaine.	CHD, MLI, MAU, NER, SEN	Projet en cours – dépenses déjà effectuées dont contrat avec l'Institut du Sahel (53 000\$)	FAO (J. Everts)

⁴⁹ Les termes de mandat du Comité de pilotage sont intégrés dans l'Accord FAO-Etats qui a été envoyé le 23/11/04 pour approbation aux 4 pays bénéficiaires du projet. Après réception de leur accord, la Banque donnera un avis de "non objection". De même que pour le Protocole d'Accord, cet Accord entre les Gouvernements du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad sera signé par les différents Ambassadeurs, en poste à Tunis. L'Ambassadeur du Tchad à Alger se rendra à Tunis à cet effet. Au 31/01/05, seuls le Mali, le Niger et le Tchad avaient approuvé l'Accord ; aucune réponse de la Mauritanie.

Dakar, 07-11 février 2005

Etat des contributions au Programme EMPRES RO (fin janvier 2005)

Bailleur	Code projet	Montant	Période	Objectif & composants principales	Bénéfic.	Statut	Gestion
Allemagne	OSRO/RAF/432/GER	800.250 \$	12/2004-11/2006	Projet essentiellement ciblé sur l'évaluation des méthodes alternative de lutte et la promotion de leur utilisation opérationnelle.	CHD MLI MAU NER SEN	Projet approuvé – activités à initier dès que la situation le permet.	FAO (J. Everts)
Japon	OSRO/RAF/414/JPN	500.000 \$	08/2004-07/2007	Etudes moyen terme sur: 1) les systèmes d'alerte précoce et de détection; 2) les mesures efficaces de lutte en fonction des différentes étapes des résurgences/recrudescences acridiennes, y compris: 3) une étude sur la gestion efficace des stocks de pesticides.	CHD, MLI, MAU	Projet en cours	FAO (J. Everts)
France	Projet FFEM	1.000.000 €	3 ans à partir de mi 2005	Maîtriser les impacts environnementaux de la LAA et les minimiser de manière sensible : - Renforcement des compétences des UNLA en matière de gestion de l'information et d'utilisation des images satellitaires ; - Développement et tests à grande échelle de méthodes alternatives de lutte ; - Suivi et études d'impact environnemental	9 pays de la RO	Projet approuvé fin janvier 2005	CLCPRO & FAO
France	Projet FSP	2.000.000 € 300.000 € (assistant technique CLCPRO)	3 ans à partir de mi 2005	Renforcer les 9 pays de la RO et la CLCPRO dans la gestion commune et concertée de la stratégie régionale EMPRES RO - Renforcer les capacités des UNLA et de la CLCPRO ; - Encadrer la préparation de plans d'urgence au niveau national et régional ; - Concourir à une meilleure prise en compte de la pérennité de la stratégie	9 pays de la RO	Projet approuvé fin janvier 2005	Poste de la Coop. française à Alger

Dakar, 07-11 février 2005

Etat des contributions au Programme EMPRES RO (fin janvier 2005)

Bailleur	Code projet	Montant	Période	Objectif & composantes principales	Bénéfic.	Statut	Gestion
Banque Mondiale (IDA)	n.a.	6.077.000 \$ ⁵⁰	4 ans à partir de mars 2005	Alerte précoce et réaction rapide (achat d'équipement, logiciel et autre matériel ; renforcement des procédures du système d'alerte précoce ; campagne de sensibilisation et mobilisation des brigades villageoises pour l'alerte précoce)	CHD MLI MAU NER SEN	Des réunions sont tenues régulièrement avec la BM dans plusieurs pays (ex. CHD, BKF) mais il semblerait que leur objectif soit surtout la planification de l'aide d'urgence.	Pays bénéficiaires
CLCPRO	MTF/INT/006/MUL	50 000\$/an	n.a.	Appui à EMPRES RO (utilisation des fonds disponibles en fonction des besoins)	RO	n.a.	CLCPRO
FAO PR A4 ⁵¹	PR A4	30 500\$ pour 2005	n.a.	Contribution aux frais de fonctionnement de la CR EMPRES RO/Secrétariat CLCPRO	CR/CLPRO	n.a.	CLCPRO
	PR A4	30 300\$ pour 2005	n.a.	Contribution aux frais de fonctionnement du NPO/EMPRES RO en Mauritanie	NPO	n.a.	NPO
	PR A4	10 000\$ pour 2005	n.a.	Contribution aux frais de fonctionnement de la station d'Akjoujt en Mauritanie	NPO	n.a.	NPO
	PR A4	25 000\$/ pour 2005	n.a.	Contribution aux frais de voyages du Coordonnateur EMPRES RO	CR/CLPRO	n.a.	FAO
	PR A4	15 000\$ pour 2005	n.a.	Contribution aux frais de voyages du NPO/EMPRES RO en Mauritanie	NPO	n.a.	FAO
	PR A4	19 000\$ pour 2005	n.a.	Frais d'organisation de la 3 ^{ème} réunion ELO (Dakar, 7-11 février 2005)	RO	n.a.	FAOR SEN
	PR A4	45 200\$ pour 2005	n.a.	Montant à utiliser en fonction des besoins	CR/CLPRO	n.a.	CLCPRO FAO
FAO PR	PR	environ 200 000\$/an	n.a.	Salaires du personnel de la CR EMPRES RO/Secrétariat CLCPRO	CR/CLPRO	n.a.	FAO
	PR	?	n.a.	Salaires du NPO EMPRES RO	NPO	n.a.	FAO
UE	OSRO/RAF/427/EC	397 000 €	10/2004-04/2006	Renforcement des capacités de la CR/CLCPRO ⁵²	CHD, MLI MAU, NER SEN	En cours	FAO
USA	GCP/INT/720/MUL	130 000\$	2005	Renforcement des capacités	RO & RC	En cours	FAO
	Nouveau don OFDA	150 000\$	2005	Appui à EMPRES RO	RO	Bientôt opérationnel	FAO

⁵⁰ Ce montant a été réparti de la façon suivante : Mali (785 000\$), Mauritanie (1 981 000\$), Niger (1 691 000\$), Sénégal (1 264 000\$) et Tchad (356 000\$).

⁵¹ Budget annuel d'environ 175 000\$ (dont les 2/3 sont réservés au financement des frais de voyage et de fonctionnement de la CR et du NPO).

⁵² Cette enveloppe comprend un montant de 300 000 € pour l'organisation de réunions régionales de coordination et 97 000 € pour le recrutement de deux consultants régionaux chargés d'assister la CR/CLCPRO.

Liste des participants

N°	Nom et Prénom	Fonction	Pays / Institution	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone	Télécopie
1	El-Gadgoud Khaled Mohamed	ELO-RO / Locust Expert, Member of the Technical Department	Libya	el_gadgoud@lycos.co.uk el_gadgoud@yahoo.co.uk	National Committee for Desert Locust Control Tripoli - Libya	(218) 213616141/ 43 (218) 91 3786232	(218) 216300745
2	Fakaba Diakite	ELO-RO / Coordinateur de l'unité nationale de lutte contre le Criquet pèlerin	Mali	fakdiakite@yahoo.fr unlcp@experco.net	Unité nationale de lutte contre le Criquet pèlerin BP E/281 Bamako - Mali	(223) 223 28 37	(223) 223 28 37
3	Saïd Ghaout	ELO-RO / Chef du Centre national de lutte antiacridienne	Maroc	cnlaa@menara.ma	CNLAA BP 125 Inezgane – Maroc	048 24 23 30 (212) 48 24 23 / 48 12 21	(212-4) 241529
4	Mohamed Abdallahi Ould Babah	ELO-RO / Chef du Centre de lutte antiacridienne	Mauritanie	claa@toptechnology.mr www.claa.mr	CLAA BP: 665 Nouakchott – Mauritanie	(222) 525 9815	(222) 525 3467 (222) 525 6886
5	Garba Yahaya	ELO-RO / Coordonnateur national LAA	Niger	dpv@intnet.ne ychemsdine2000@yahoo.fr	DPV BP 323 Niamey	(227) 74 25 56 (227) 74 19 83 (227) 96 48 69	(227) 74 19 83
6	Mame Ndéné Lo	Directeur de la Protection des Végétaux	Sénégal	dpv1@sentoo.sn	DPV - BP 20054 Thiaroye - Sénégal	(221) 834 03 97	(221) 834 2854
7	Ousseynou Diop	ELO-RO / Chef Division Avertissements agricoles	Sénégal	dpv1@sentoo.sn diopousseynou55@yahoo.fr	DPV - BP 20054 Thiaroye - Sénégal	(221) 834 03 97 (221) 647 2733	(221) 834 2854
8	Hafedh Hamdi	ELO-RO / Sous Directeur à la Direction de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles	Tunisie	hamdihafedh@yahoo.fr	Ministère de l'Agriculture Et des Ressources Hydrauliques 30, rue Alain Savary Tunis	(216) 71 788 979	(216) 71 787 047
9	GOIPAYE Akoul Idriss	ELO-RO / Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement	Tchad	FAO-TD@fao.org	MA / DPVC BP 1551 N'Djaména	(235) 52 45 09 / 52 82 92 / 27 13 23 / 35 38 82	

Dakar, 07-11 février 2005

N°	Nom et Prénom	Fonction	Pays / Institution	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone	Télécopie
10	Yene Belayneh	Senior Technical Advisor DCHA/OFDA/DRM/TAG- AELGA (USAID)	Etats-Unis	ybelayneh@ofda.net	DCHA/OFDA/DRM/TAG- AELGA 1201 Penn. Ave., NW, Suite # 200 Washington, D.C. 20004	(202) 661 9374	(202) 347 0315
11	John Scicchitano	Conseiller regional Représentation de l'USAID à Dakar, Sénégal	USAID Sénégal	jsicchitano@usaid.gov	Ambassade des Etats Unis BP 49, Dakar, Sénégal	(221) 869 61 77	
12	Michel Lecoq	Chef UPR PRIFAS (Acridologie opérationnelle) CIRAD	France	lecoq@cirad.fr	TA40/D, Campus International de Baillarguet 34398 Montpellier cedex 5 - France	(33) 4 67 59 39 34 Tél.secrét.: (33) 4 67 59 39 37	(33)4 67 59 38 73
13	Nicolas Lambert	Chargé de mission Bureau de gestion des ressources naturelles et de l'environnement	France	Nicolas.LAMBERT@diplomatie.gouv.fr	Direction du développement et de la coopération technique, Ministère des Affaires étrangères, 20 rue Monsieur 75 700 Paris, France	(33) 1 53 69 30 95	(33) 1 53 69 33 35
14	Robert Carreau	Administrateur Principal en charge des Programmes de Recherche/Vulgarisation/For mation pour l'Afrique Subsaharienne	Commission Européenne	Robert.Carreau@ce.eu.int	AIDCO/C6- rue Loi 41-Bur 8/35 -1049-Bruxelles - Belgique	(32) 2 2992789	(32) 2 22992901
15	Alain Houyoux	Expert des systèmes d'information Programme d'appui à la sécurité alimentaire au Burkina Faso	Union Européenne	ahouyoux@cenatrin.bf	01 BP 352 Ouagadougou 01	(226) 50 33 06 24 (226) 50 33 57 76	(226) 50 33 08 25
16	Denis Jordy	Assistant au chef de projet Banque Mondiale	Banque Mondiale	djordy@worldbank.org	AFTS4, Africa Region, World Bank	+1 (202) 473-6809	+1 (202) 614- 1235
17	Motoi Kodaira	Directeur du Bureau de Liaison de la FAO au Japon (LOJA)	FAO / LOJA / Japon	motoi.kodaira@fao.org	Yokohama International Organizations Center 1-1-1 Minato Mirai, Nishi-ku, Yokohama 220-0012 Japan	(81) 45 2221101	(81) 45 2221103

Dakar, 07-11 février 2005

N°	Nom et Prénom	Fonction	Pays / Institution	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone	Télécopie
18	Clive Elliott	Fonctionnaire principal / Responsable du Groupe Acridiens et autres ravageurs migrants	FAO / Rome Italie	Clive.Elliott@fao.org	FAO – AGPP Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome - Italie	(39) 06 570 54 021	(39) 06 570 55 271
19	Annie Monard	Fonctionnaire FAO Acridologue Groupe Acridiens AGPP	FAO / Rome Italie	Annie.Monard@fao.org	FAO - AGPP C-796 Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome – Italie	(39) 06 570 53 311	(39) 06 570 55 271
20	Thami Benhalima	Secrétaire Exécutif CLCPRO & Coordonnateur EMPRES RO	FAO / SNEA Algérie	CLCPRO@fao.org	30 Rue Asselah Hocine BP 270 RP Alger - Algérie	(213) 21733354	(213) 21730545
21	Munir Butrous	Secrétaire Exécutif CRC	FAO / RNE / Egypte	Munir.Butrous@fao.org	P.O. Box 2223, Dokki-Cairo, Egypt	(202) 3316018	(202) 7495981
22	Christian Pantenius	Coordonnateur Programme EMPRES Région Centrale	FAO / RNE / Egypte	Christian.Pantenius@fao.org	P.O. Box 2223, Dokki-Cairo, Egypt	(20) 2 3316130 Cell : (20) 105410699	(20) 2 7616804
23	Med Lemine Ould Ahmedou	Fonctionnaire national FAO (NPO) EMPRES-RO	FAO / Mauritanie	mohamedlemine@toptechnology.mr	Représentation de la FAO en Mauritanie BP 665 Nouakchott - Mauritanie	(222) 52 98 681	Idem
24	Laetitia Liénart	Fonctionnaire FAO Chargé de programmes antiacridiens Groupe Acridiens AGPP	FAO / Rome Italie	Laetitia.Lienart@fao.org	FAO – AGPP B-625 Bis Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome - Italie	(39) 06 570 54 476	(39) 06 570 55 271
25	Kamel Ait-Messaoud	Assistant administratif et technique CLCPRO	Secrétariat CLCPRO / Algérie	aitkam@yahoo.fr	30 Rue Asselah Hocine BP 270 RP Alger - Algérie	(213) 21733354	(213) 21730545
26	Coralie Wassenaar	Fonctionnaire FAO Chargé de la télédétection Groupe Acridiens AGPP	FAO / Rome Italie	Coralie.Wassenaar@fao.org		(+39) 06 570 54 578	
27	Wim Mullie	Consultant FAO Toxicologue	FAO / Dakar / Sénégal	Wim.Mullie@fao.org	Unité de coordination des urgences (ECU) – FAO - Dakar, Sénégal	(221) 867 27 53 (221) 824 09 03	(221) 824 89 03
28	Mohamed Salah El Hani	Consultant FAO Logisticien	FAO / Dakar / Sénégal	elhanimedalah@yahoo.fr	Unité de coordination des urgences (ECU) – FAO - Dakar, Sénégal	(221) 569 56 83 (216) 71 60 98 67	